52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 2 10 JANVIER 1935

# L'AMI DU CLERGÉ

**Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques**

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

*Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Evêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis*

| | |
|---|---|
| **Mgr F. PERRIOT** | **Mgr A. ROZIER** |
| Protonotaire apostolique *ad instar participantium* | Prélat de la Maison de Sa Sainteté |
| FONDATEUR | Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres |
| | DIRECTEUR |

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

*PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :*

| | | |
|---|---|---|
| FRANCE et COLONIES FRANÇAISES | Edition complète . . . . . . . 18 fr.<br>Edition partielle. . . . . . . . 12 fr. | ETRANGER — Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 6 décembre 1934. |

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication ;* l'édition partielle n'a pas la *Prédication.*
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine.*
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence ;* pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M Jacques LEGUERNEY, 24. rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

## SOMMAIRE

### DOCTRINE

**Chronique d'apostolat social. — I.** Opinions patronales sur la réorganisation de la vie économique. *a)* Ce qu'on pense chez Bat'a, 17. *b)* Ce qu'on pense à la Confédération française des Professions, 21. — **II. L'esprit social à travers les revues.** *a)* Le sens social de Lyautey, 27. *b)* L'Action catholique et la politique, 28. — **III. Bibliographie** : Lemonnyer, Tonneau, Troude, 28 ; Mendigal, Thellier de Poncheville, 30 ; P. Bessières, P. Rigaux, Mgr Bruno de Solages, *L'Adolescent,* 31 ; abbé Féron, J.-A. Glynn, P. Lhande, P. Dieux, 32.

### PRÉDICATION

**Carême sur le IVe commandement de Dieu. —** II. Le respect filial, 17.

**Retraite pascale** *sur la conversion nécessaire.* — I. Le péché, 20. — II. Une des causes du péché : l'ignorance, 23.

**Courtes instructions sur le Symbole. — XXXIV.** La Passion : La Voie douloureuse, 27.

**Pour la fête de la Purification. —** Siméon, modèle du communiant, 29.

## PETIT COURRIER

**Q. — *L'Ami* veut-il m'indiquer un bon traité sur *la grâce sanctifiante* que je pourrais consulter pour une suite d'instructions que j'ai l'intention de faire à mes paroissiens ?**

R. — Prenez le P. Terrien, *La grâce et la gloire,* 2 vol. in-8, 30 f., Paris, Lethielleux : c'est l'ouvrage classique et fondamental. Vous le compléterez heureusement sur des points particuliers par le P. Noble, *L'Amitié avec Dieu,* in-12 de 538 p., 15 f., Paris, Desclée, de Brouwer et Cie, et par le P. Galtier, *L'habitation en nous des trois Personnes divines,* 1 vol., 14 f., Paris, Beauchesne. — Et voici encore une excellente nouveauté, écrite par un curé : *Pour toi qui veux vivre, Le souci de la vie profonde,* par l'abbé Guillard, in-12 de XIV-314 p., 12 f., Avignon, Aubanel père.

**Q. — Voudriez-vous prochainement signaler le droit des curés à avoir comme servants, pour les messes et les offices, des enfants qui fréquentent les classes ? Indiquer à ce sujet la ligne de conduite pratique à suivre.**

R. — Ce droit est inexistant. Les enfants qui fréquentent l'école ne peuvent être envoyés à l'église, pour les catéchismes et les exercices religieux, qu'en dehors des heures de classe. — La ligne de conduite ne peut consister que dans un accord amiable entre le curé et l'instituteur, ou entre l'instituteur et les parents des enfants. Mais souvenez-vous bien que vous n'avez aucun DROIT à faire valoir.

**Q. — Connaissez-vous une confrérie de Notre Dame des Malades ? Où en est le siège ?**

R. — Une confrérie de Notre-Dame des Malades a son siège dans l'église Notre-Dame des Malades du Moulin-des-Loups, à St-Amand-les-Eaux (Nord) ; — une Archiconfrérie, en l'église Saint-Laurent, 119 bis, faubourg St-Martin, Paris 10e (près de la gare de l'Est) ; — *item,* en l'église St-Jacques le Majeur, à Amiens (Somme). — Ecrire au curé respectif.

**Q. — 1° Quel produit chimique ajouter aux déchets de cire et bougie refondus pour que ce qu'on a moulé ne bave, ne coule pas ?**

**2° Pour la messe, j'ai une ampoule électrique sur pied, comme serait une bougie ; prise de courant derrière, à la muraille. Un confrère me dit que c'est un abus. Pourtant il faut voir clair pour lire, pour mettre de l'eau dans le calice, etc. Quel est votre avis ?**

R. — Ad I. Un confrère expérimenté nous dit que le coulage provient ou d'un courant d'air, ou de ce que les bougies sont employées sans être assez sèches, trop peu de temps après leur fabrica-

tion. Il conviendrait de les laisser sécher au moins six mois.

Ad II. Il est interdit de placer sur la table même de l'autel aucun autre luminaire que la cire liturgique. Prenez donc un chandelier avec une bougie de cire, en évitant que ce chandelier ait la forme du bougeoir épiscopal.

Q. — Comment expliquer l'*exinanivit semetipsum* (Phil., II, 7), puisque, de soi, le Verbe ne peut s'anéantir ?

R. — Il n'y a pas si longtemps que l'*Ami* a répondu à une question identique ; voyez 1931, p. 408, 1re colonne (vous étiez abonné déjà).

Q. — Où pourrais-je trouver une biographie de S. François de Paule ?

R. — Mgr Dabert a publié à Périgueux en 1875 une *Histoire de S. François de Paule et de l'Ordre des Minimes*, gr. in-8 de VI-572 p. avec portrait, de laquelle l'abbé Pradier a extrait, pour la collection « Les grands Fondateurs d'Ordres », un *S. François de P., fondateur des Minimes*, in-12 de 180 p. avec grav., édité chez Mame en 1892. — Il y a aussi Rolland, *Histoire de S. Fr. de P. et de son couvent de Plessis-lez-Tours*, in-8 de XVI-402 p. avec grav., Paris, Poussielgue, 1874. — Tout cela est épuisé, et je ne connais rien de plus récent.

Q. — Je m'étais abonné au mois d'octobre dernier à l'*Ami*, et vous m'aviez alors envoyé les numéros qui avaient précédé la date de mon abonnement. Cependant, dans votre envoi, un certain nombre de *couvertures jaunes* me manquent. Je viens de recevoir les Tables pour 1934, et comme beaucoup de choses très utiles se trouvent sur les couvertures jaunes, je vous demanderais d'avoir l'obligeance de m'envoyer celles qui me manquent...

R. — Impossible de vous donner satisfaction, car le tirage des couvertures est limité au chiffre des abonnés en cours. Mais que du moins votre constatation du profit que l'on trouverait à garder les renseignements contenus dans ces couvertures serve à tous nos lecteurs.

Q. — Les chœurs à plusieurs voix mixtes, c'est-à-dire chantés par jeunes filles et jeunes gens, sont-ils défendus à l'église ? J'y vois de graves inconvénients.

R. — Les *chœurs mixtes*, c'est-à-dire composés de personnes des deux sexes, sont formellement interdits dans les églises. Cela ressort en propres termes du décret de la S. C. des Rites du 18 décembre 1908, n. 4231, en réponse à l'archevêque de New-York (reproduit dans l'*Ami* 1909, p. 140). — Les femmes peuvent chanter avec toute l'assistance, ou former un chœur à part (qui chantera tout ou alternera avec un chœur masculin) : ainsi décidé par le décret n. 4210, ad II, du 17 janvier 1908 (*Ami* 1908, p. 401).

Q. — Pourriez-vous me donner quelques renseignements sur l'ouvrage : *La vie chrétienne au premier siècle de l'Eglise*, du P. Lebreton ?

R. — Nous en avons parlé en 1928, p. 60, et l'avons qualifié d'*excellent*. C'est un volume in-16 de 284 p., 15 f., no 2 de la collection si intéressante intitulée « La vie chrétienne », publiée chez Bernard Grasset, 61, rue des Saints-Pères, Paris 6e.

**Cinéma et Radio.** — Nous apprenons la création, sous les auspices de l'Action Catholique Française, d'un nouvel organisme qui s'intitule : « Centrale Catholique du Cinéma et de la Radiophonie » (C. C. R.).

Cet organisme reprendra sur des bases nouvelles la tâche de liaison et d'animation qu'avait si bien entreprise l'ancien « C. C. C. » de M. le chanoine Reymond, dont on regrettait la disparition.

La constitution de cet organisme officiel s'inspire des directives du Pape et des préoccupations de l'Episcopat français en matière de cinéma et de radiophonie.

La C. C. R. a pour Secrétaire général M. l'abbé Caffarel ; son siège est 40, rue du Chevalier de la Barre, Paris 18e.

« Pour l'Action catholique ». **L'Appel du Pape aux Laïcs,** par A. DORSAZ, C. SS. R. — In-12 de 190 p., 5 f. — Paris, Librairie St-Paul.

En ce petit volume élégant et de lecture facile, l'auteur a su condenser un enseignement théologique encore en formation et le présenter avec toute la clarté désirable. Il n'a certes pas la prétention de résoudre tous les problèmes que pose le concept de « participation à l'apostolat hiérarchique » ; mais on trouve en son opuscule tout ce qu'il est nécessaire et qu'il suffit de savoir en cette matière complexe et délicate. Il sera le *Vade Mecum* des hommes d'œuvres et des groupements de l'Action catholique et devra figurer dans toutes les bibliothèques paroissiales.

Jean MYPONT. **Une jeune fille d'aujourd'hui.** Préface de Mgr Chassagnon. — In-12 de 250 p., 8 f. — Librairie de l'Arc, 32, avenue Marceau, Paris.

Deux dates extrêmes : 1900 1922 ; un vieux manoir au seuil d'une région montagneuse, une gentilhommière en plein pays vignoble et une maison entourée d'usines, voilà, située dans le temps et l'espace, la vie de celle qui fait l'objet du présent livre. Fille d'un riche industriel de la région lyonnaise — c'est tout ce qu'on nous révèle de sa famille, — Magdeleine, ainsi elle se nomme, a en partage tout ce qui fait la félicité terrestre : de chaudes affections l'entourent, elle jouit d'un large confort matériel qui l'exempte d'un travail pénible ; douée d'une intelligence très vive et d'une sensibilité raffinée, elle peut se livrer à loisir à l'étude de la littérature, de la musique, de la peinture. Elle aime le monde, c'est elle-même qui en fait l'aveu, elle en partage les goûts et par ailleurs elle n'y passe pas inaperçue. Extérieurement donc, rien ne la distinguerait de beaucoup de ses compagnes.

Mais c'est sous un tout autre aspect qu'elle apparaît dans ses notes intimes. Derrière cette façade de mondanité se cache une âme éprise d'idéal qui a placé Dieu au-dessus de toutes les affections. Sans doute, son ascension vers lui ne va pas sans luttes pénibles qui la meurtrissent, mais elles n'abattent pas son courage. L'intensité de ses désirs se traduit en des termes que ne désavoueraient point les mystiques. Elle en vient à éprouver cette nostalgie de Dieu que connaissent les saints. De bonne heure elle a souhaité mourir afin de le voir ; ce sentiment se manifeste plus souvent à mesure que le terme de sa vie approche. Purifiée enfin par une longue et douloureuse maladie, c'est en formulant un acte d'amour de Dieu qu'elle expire, comme sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

« Jeune fille d'aujourd'hui, » Magdeleine l'a été par ses préoccupations, ses tendances, sa manière d'apprécier gens et choses, par sa vie intérieure accompagnée d'un actif apostolat. C'est donc avec raison que l'auteur a dédié son livre à la jeunesse féminine d'Action catholique française.

P. MARIE-BERNARD, O. F. M. — **Lettres aux servantes chrétiennes.** — In 8 de 550 p., 12 f. (prix de faveur pour les servantes chrétiennes, 9 f). — Bordeaux, Bureaux de *La Servante chrétienne*, 36, rue Pierre-Duhem.

Ces lettres délicieuses, émaillées d'utiles conseils, d'encouragements précieux, ont été publiées après la mort de leur auteur, le P. Marie-Bernard Hygonet. On y trouvera des réponses à toutes les questions que peuvent se poser les servantes chrétiennes dans leur condition, souvent difficile. Les directeurs d'œuvres y puiseront eux mêmes des enseignements sûrs, dont ils pourront communiquer la bienfaisante influence à leurs protégées.

Nous ne connaissons, pour les œuvres de personnes en service, aucun ouvrage aussi adapté que ces *Lettres* du P. Marie-Bernard.

**LIBRAIRIE ROGER ET CHERNOVIZ**
**ANDRÉ BLOT . ÉDITEUR**
6 rue de la Salpêtrière. Paris
Compte de chèques postaux Paris 577-17

***VIENT DE PARAITRE :***

**ERNEST MURA**
des Frères de Saint Vincent-de-Paul

# LE CORPS MYSTIQUE DU CHRIST

**Sa nature et sa vie divine d'après saint Paul et la théologie**

**Préface du R. P Garrigou-Lagrange, O. P.**

*Toute la doctrine du Corps mystique. Ses sources ses fondements; ses applications à la vie du prêtre, et du chrétien*

2 vol. : 40 fr.; franco : 44 fr.; étranger : 48 fr.

## POUR LE VIN DE MESSE

s'adresser aux PÈRES TRAPPISTES
de N.-D. des Neiges, par La Bastide (Lozère).
R. C Largentière 1 699.

Si vous désirez équiper vos cloches **électriquement,**
une adresse :

**SONNERIES ELECTRIQUES DE CLOCHES**
**BACH - ING. CONSTR. - METZ**
265 églises sont déjà équipées.
Représentants dans les principales régions.

## — NERVEUX —

Vous qui cherchez un remède à vos maux : neurasthénie, irritabilité, insomnie, convulsions infantiles, crises nerveuses sous toutes formes, vous n'êtes pas incurables, quelle que soit la gravité de votre cas.
**NERVIX** pour les maladies bénignes.
**ANTI-EPILEPTIQUE de LIEGE** pour les cas plus graves. Demandez la brochure contenant tous renseignements suffisants pour traitement Lab. Fanyau, 52, r. Cl. Lorrain, Lille.

Fondée en 1830
—
Registre du Commerce
Seine n° 43.793
—

# LA NATIONALE

Siège Social
2, rue Pillet-Will, 2
PARIS
—

Entreprise privée régie par la Loi du 17 mars 1905.
Anciennement Compagnie Royale d'Assurances sur la Vie.

## RENTES VIAGÈRES IMMÉDIATES OU DIFFEREES aux conditions les plus avantageuses.

Pour les personnes parvenues à l'âge de la retraite, la RENTE VIAGÈRE est le remède le plus efficace à la cherté de la vie et constitue le plus sûr des placements.
**Renseignements confidentiels et prospectus gratuits au Siège Social, à Paris, ou chez les Agents Généraux en province.**

**MOINS CHER** ou pas plus cher qu'ailleurs
**MIEUX FAIT** en tous cas, coupe renommée
**SOUTANES & Douillettes** sur mesures.
Demandez notre feuillet A d'échantillons gratis.
Essayez, vous jugerez ! Tous vêtements de ville et de chœur. Sous-vêtements. — Bonneterie.

**CHASUBLERIE -- ORFÈVRERIE**
**BRONZES, FLEURS ARTIFICIELLES — LINGERIE D'EGLISE**
**DENTELLES POUR AUBES ET ROCHETS**
**— TAPIS — AMEUBLEMENT —**
*Adressez-vous en confiance à*

**Laurent OLIVA** Magasins et ateliers : 59 et 59bis, rue Bonaparte *Dessins, devis gratuits* **PARIS**

## HERNIEUX

Adressez-vous à une Maison de **CONFIANCE**
La Mon **DRAPIER**, fondée en 1829
41, Rue de Rivoli, Paris Ier. R. C. Seine 37.835
se tient à votre disposition pour vous adresser son *Catalogue* et tous renseignements utiles.

## VITRAUX D'ART RELIGIEUX

J. BENOIT, Maître Peintre Verrier
37, rue Hermite, NANCY
Déplacement et devis gratuits sur simple demande.
Nombreuses Eglises en FRANCE et à l'ETRANGER.
Agréé pr les Monuments historiques. *Belles références.*

Pour le Clergé et Etablts religieux

## UNE IMPRIMERIE COMPLÈTE

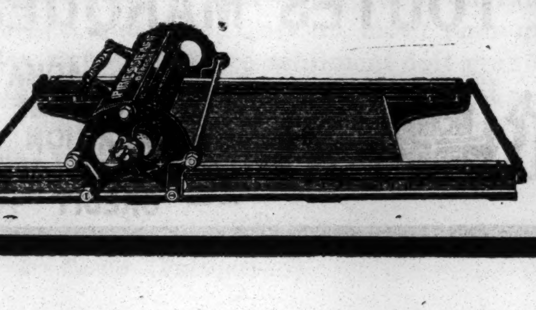

avec 2 séries de caractères et motifs d'ornements est offerte à un prix spécial
Voir l'**AGENDA MAME 1935** à l'usage des ecclésiastiques.
**Annonceur : G. DUVANEL, 34, rue des Petites-Ecuries, PARIS.**

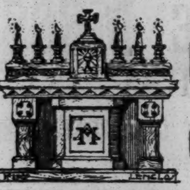

FABRIQUE DE
## MOBILIER D'EGLISE
**Maison entièrement spécialisée fondée en 1875**
**C. LENCLOS, r. de la gare, BEUVRY (P.-de-C.).**
*Prix défiant toute concurrence*

## Cave Coopérative
de l'Abbaye S^t-Michel, Gaillac (Tarn)
**ŒUVRE des VINS de MESSE**
(FONDÉE EN 1903)
**Avec l'autorisation de Monseigneur l'Archevêque d'Albi et sous le patronage du Clergé de Gaillac.**
**CERTIFICAT DE CANONICITÉ JOINT A TOUTE FACTURE**
***Prix spéciaux à MM. les Membres du Clergé***

## ORGUES AMÉRICAINS
à air aspiré, **MARQUE « CÆCILIA »**

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 jeux ½, | chêne verni, | 10 reg. | transp. | | | 2.800 fr. |
| 3 | » | » | » | 14 » | » | 4.100 fr. |
| 4 | » | » | » | 16 » | » | 4.500 fr. |
| 6 | » | » | » | 2 claviers | » | 7.5^00 fr. |

FACILITÉS DE PAIEMENT.
**L. JAVELIER, 12, Avenue du Drapeau, DIJON.**

**HORLOGERIE - PENDULERIE**
**Bijouterie — Orfèvrerie**
**ALLIANCE HORLOGERE** R. C. Besançon 29
**E. ENGINGER — BESANÇON — 15, rue Gambetta, 15**
**Catalogue f^co sur demande — Fournisseur de l'Archevêché de Besançon.**

**J. MIGNARD, 38, rue St-Sulpice, PARIS (6^e), réalise dans ses ateliers**
**LES PLUS BEAUX CHEMINS DE CROIX SUR ÉMAIL GRAND FEU,**
**d'après les Maîtres : Fra Angelico, Van der Weyden, Overbeck.**
**Exécution d'Art à des prix inconnus (depuis 1285 fr. les 14 Stations).**
***Devis gratuits. — Station envoyée en communication.***
**TABLEAUX PEINTS A L'HUILE**
**sur toile, bois, cuivre, émail, pour décoration d'Eglises, Salons, Parloirs, etc.**
**Fidèles copies des Maîtres, Compositions nouvelles, Portraits.**
**Tous sujets désirés, en toutes dimensions.**

| Aperçu des prix | | | |
|---|---|---|---|
| | Avec cadre bois doré sculpté : | 0,38 × 0,32 : | 109 fr. |
| | « « « « | 0,65 × 0,45 : | 207 fr. |
| | Peinture seule sur châssis : | 1 m. × 0,80 : | 575 fr. |
| | « « « | 1 m. × 1,50 : | 1604 fr. |

***Tarif complet et Notice envoyés sur demande***
**Pour Missels, Bréviaires, Livres de piété, d'Etudes, de Spiritualité (de tous les éditeurs catholiques), Objets de piété, Editions d'images, demander catalogue.**

## THÉATRE et FÊTES
**Etablissem^ts Joseph LINTANF, Lannion (Côtes-du-Nord).**
**Catalogue illustré avec conseils et plans, 3 fr.**
**Voir *Ami du Clergé*, n° du 20 déc. page couverture 410.**

**ŒUVRE OUVRIÈRE de l'abbé TRONCHET, R. C. Nogent 1.016, fondée en 1887. Harmoniums garantis, prix réduits. Orgues à tuyaux. Pianos. Tous mobiliers d'églises, bancs, chaises, etc. 25 ouvriers avec machines-outils. Abbé Tronchet, curé de Margon. Nogent-le-Rotrou (E. et-L.).**

# VITRAUX E. BRIÈRE
**92 RUE DU P^T WILSON LEVALLOIS (SEINE)**

## POLYCOPISTES
**soucieux de vos intérêts et de la qualité de votre travail, vous devez posséder tarifs d'appareils, fournitures et papiers de tirage de H. HUSSON, à Blevaincourt (Vosges), et consulter cette maison avant tout achat ou échange de machine à écrire ou duplicateur rotatif.**

## BAS POUR PRÊTRES
**demandez tarif et conditions d'échantillonnage sans engagement ni frais à Fabricant spécialisé, DEBORGHER, 185, rue du Halot, TOURCOING.**
***— Remises intéressantes pour achats groupés —***

# HARMONIUMS ET PIANOS LABROUSSE
**33, rue de Rivoli — 41 bis, B^d des Batignolles, PARIS.**
## NEUF ET OCCASION EN TOUTES MARQUES

**T. S. F.**
**PHONOS**
**DISQUES**
**LUTHERIE**
**MUSIQUE**

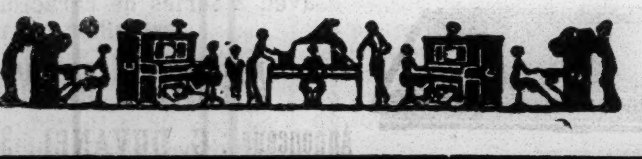

**ACHAT**
**ÉCHANGE**
**RÉPARATION**
**LOCATION**
**— CRÉDIT —**

*Ami du Clergé* du 10 janvier 1935

# Deuxième partie : PRÉDICATION

## SOMMAIRE

**Carême sur le IVe commandement de Dieu.** — II Le respect filial. 17.
**Retraite pascale** *sur la conversion nécessaire.* — I. Le péché, 20. — II. Une des causes du péché : l'ignorance, 23.
**Courtes instructions sur le Symbole.** — XXXIV. La Passion : La Voie douloureuse, 27.
**Pour la fête de la Purification.** — Siméon, modèle du communiant, 29.

## CARÊME SUR LE IVe COMMANDEMENT DE DIEU

### II

### LE RESPECT FILIAL

Honore ton père et ta mère, afin que tes jours soient longs sur la terre. (Ex., xx, 12).

Mes frères,

Aimer ses parents, c'est le premier devoir des enfants. Les respecter, voilà le second et non le moins important. Otez le respect : la famille offre l'image du désordre le plus complet. Or j'entends dire de tous côtés que les enfants ne respectent plus leurs parents et qu'ils prennent à leur égard un ton et des allures qui ne sont pas conformes à cette grande loi du respect filial. Je voudrais donc vous prémunir contre cette funeste tendance, en vous montrant aujourd'hui pour quels motifs et de quelle façon vous devez respecter votre père et votre mère.

### I

Savez-vous bien d'abord ce que c'est que le respect ? Il est plus facile de le pratiquer que de le définir. On peut dire cependant que le respect est le sentiment qui nous fait reconnaître et admettre la supériorité de certaines personnes par rapport à nous, et qui nous dispose ensuite à accepter leurs idées avec confiance, à nous soumettre volontiers à leurs conseils, à exécuter ponctuellement leurs ordres et à leur témoigner de la déférence et des égards. Cela dit, je n'aurai pas de peine à vous démontrer combien vos chers parents ont droit à votre respect. Mille voix, il me semble, s'unissent à celle de Dieu pour vous dire : Enfants, honorez, respectez vos parents !

En effet, qu'est-ce qui commande le respect ? L'âge d'abord. Or vos parents vous devancent dans le chemin de la vie : ils ont vingt, trente, quarante ans de plus que vous. C'est un motif pour que vous les respectiez, et ce sentiment doit grandir et se fortifier à mesure qu'ils s'acheminent vers la frontière de l'autre monde. Et de vrai, qu'y a-t-il de plus vénérable que les cheveux blancs d'un père, que les rides d'une mère ?

Dans tous les âges et dans tous les pays, on voit le grand âge entouré d'égards. Dans la Grèce antique, il y avait une loi qui ordonnait aux jeunes gens de se lever lorsqu'un vieillard venait à paraître dans une assemblée, de lui laisser la place d'honneur, de se taire quand il parlait, de lui céder le pas en toute rencontre. On racontait qu'un jour, à Athènes, un vieillard étant arrivé au spectacle en retard, les jeunes Athéniens lui laissèrent l'embarras de chercher une place. Ce qu'ayant vu, un éphèbe spartiate se dérangea et offrit la sienne au vieillard. Et celui-ci de dire : « A Athènes, on disserte bien sur le respect dû à la vieillesse. Mais on fait mieux à Sparte : on le met en pratique. »

Or, sans être des vieillards, vos parents ont sur vous le double avantage, la double supériorité de l'âge et de l'expérience. A ce titre, vous leur devez le respect.

Qu'est-ce qui commande encore le respect ? La puissance, l'autorité. Mais vos parents l'ont sur vous. Vous leur appartenez depuis le jour où ils vous ont donné l'existence. Songez donc : le sang qui coule dans vos veines est leur sang, la vie qui vous anime est leur vie, la force répandue dans vos membres est leur force. Vous êtes leur bien, leur propriété, leur œuvre, comme la statue est le bien, la propriété, l'œuvre du sculpteur. Ah ! si la statue avait une intelligence et un cœur, ne se croirait-elle pas obligée de remercier son auteur, de faire l'éloge de son talent, de travailler à sa gloire ? Enfants, vos parents vous ont donné un corps bien plus parfait que tous les chefs-d'œuvre de l'art humain ; et, après vous l'avoir donné, ils l'ont soigné, nourri, défendu contre les injures des éléments et les atteintes des maladies. Ils n'ont pas créé votre âme, sans doute, mais ils l'ont formée par l'éducation. Sans eux, vous n'auriez jamais vu le jour ; sans leur dévouement, vous seriez morts aussitôt que nés. Sans leurs bons soins, vous auriez vécu dans l'ignorance et dans le vice. Pour tant de bienfaits, n'ont ils pas bien droit à votre respect, autant qu'à votre reconnaissance ?

Qu'est-ce qui commande encore le respect ? La royauté. Alors, inclinez-vous devant vos parents et saluez en eux les rois de la maison, les souverains du foyer domestique. C'est à eux, en effet, qu'il appartient de gouverner, de diriger, de défendre la famille. Ils exercent la plus intime, la plus auguste, la plus imprescriptible de toutes les autorités. Oui, votre père est roi, votre mère est reine. Ils ont été sacrés par la religion et investis de cette fonction quand le Christ bénit et sanctifia leur union au pied des autels. Mais rassurez vous : leur couronne est une couronne de bienfaits, leur sceptre un sceptre de tendresse et de sage sévérité, leur vêtement royal une pourpre qui rayonne la clémence et ne porte en ses plis que le pardon et la paix.

Montons plus haut encore. Qu'est-ce qui commande le respect ? Le sacerdoce. Eh bien ! vos pa-

rents ont une espèce de sacerdoce à remplir auprès de vous. Ils ont instruit votre esprit des premières vérités de la foi, formé votre cœur à l'amour de la vertu, imprimé à votre âme une ferme direction vers le bien. Et en cela ils participent à la mission des prêtres autant qu'à la dignité et à la puissance des rois. Je vais sans doute vous étonner en vous disant que pendant près de trois mille ans, c'est-à-dire pendant une grande partie de l'existence du genre humain avant Jésus-Christ, la religion n'a pas eu d'autres prêtres que les pères de famille, les patriarches. C'était le père de famille qui était chargé de toutes les fonctions sacerdotales : c'était lui qui présidait à la prière, lui qui offrait le sacrifice au Seigneur, lui qui enseignait la religion et la loi de Dieu à ses enfants. Oui, pendant trois mille ans, chaque famille avait son prêtre, et ce prêtre n'était autre que le père, le chef de la famille, et le temple où il exerçait ses fonctions de prêtre, c'était le foyer domestique, que l'on nommait si justement le sanctuaire de la famille. Ainsi, à l'origine, la paternité, la royauté et le sacerdoce, ces trois couronnes d'honneur étaient réunies sur la même tête, et il reste encore sur le front des parents quelque chose de cette primitive grandeur.

Enfin, qu'est-ce qui commande le respect ? Dieu et tout ce qui est divin : le saint nom de Dieu, la parole de Dieu, le jour de Dieu, sa religion et ses sacrements. Plus une personne ou une chose approche de Dieu, plus elle est respectable. Parce que la T. S. Vierge est la Mère de Dieu, nous l'honorons d'un culte particulier. Parce que les saints sont les amis de Dieu, chaque jour de l'année nous leur adressons nos hommages et nos louanges. Que dire donc de la vénération qui est due à nos parents ? Ne sont-ils pas les représentants de Celui qui, dans les cieux, aime à se donner le nom de Père et nous a appris à l'invoquer sous ce titre ? Il y a sur leur front comme un reflet de la divinité, comme un rayon de la majesté de Dieu. Comme Dieu et avec Dieu ils vous ont donné l'être ; comme Dieu, avec Dieu et en son nom, ils vous dirigent, vous gouvernent, vous protègent, images vivantes de cette Providence qui n'abandonne rien de ce qu'elle a créé. C'est à ce point que les païens de l'antiquité voyaient dans leurs parents des dieux visibles, des divinités terrestres, et qu'ils donnaient le même nom au culte qu'ils rendaient à leurs idoles et à celui qu'ils rendaient à leurs parents : l'un et l'autre s'appelait la piété, il y avait la piété divine et religieuse comme il y avait la piété filiale. Voilà pourquoi aussi l'on trouve toujours dans nos Saints Livres le respect dû au Seigneur et le respect dû aux parents inséparablement unis. « Celui qui craint le Seigneur, dit le Saint-Esprit, honore les auteurs de ses jours, et il les servira comme autant de seigneurs et de maîtres. »

C'est donc une loi gravée par la nature même au plus profond de nos cœurs que le respect envers nos parents. Aussi bien, pour les préserver de toute altération, Dieu l'a écrite dans ses commandements, à la première page de nos devoirs envers les hommes, pour nous montrer que c'est sa volonté formelle : « Honorez votre père et votre mère. » Ce devoir si important, il nous le rappelle, pour ainsi dire, à chaque page de nos Saints Livres. Et lorsqu'un jeune homme vint un jour interroger le Sauveur Jésus sur ce qu'il fallait faire pour arriver au ciel, celui-ci lui répondit entre autres choses : « Vous honorerez votre père et votre mère. » Mieux encore. Ce devoir sacré, cette obligation indispensable, le Seigneur a tant à cœur, semble-t-il, que nous l'accomplissions qu'il y a ajouté des promesses et des menaces, chose qu'il n'a pas faite pour les autres commandements : « Honore ton père et ta mère, afin de rester plus longtemps sur la terre et d'y vivre plus heureux. Ton père te bénira, sa bénédiction te suivra toute ta vie, affermira ta maison et te fera trouver le bonheur dans tes enfants. Malheur à celui qui méprise son père et sa mère ; les corbeaux du torrent lui arracheront les yeux et les donneront en pâture aux petits de l'aigle. » Et ce ne sont pas là de vaines promesses et des menaces dépourvues de sanctions. Qu'on se rappelle l'histoire des trois fils de Noé : deux d'entre eux, Sem et Japhet, bénis et récompensés pour avoir témoigné de leur respect envers leur père, même lorsqu'il se trouvait dans un état honteux et une attitude humiliante, et le troisième, Cham, maudit et puni pour en avoir fait l'objet de ses moqueries. Voilà comment le Seigneur veut être obéi, voilà l'importance qu'il attache à l'observation du respect filial.

## II

Que faire donc pour vous mettre en règle avec ce commandement ? Avant tout, il faut tenir ceci pour acquis : quoi que vous fassiez, l'amour de vos parents vous a prévenus ; votre amour pour eux ne sera jamais qu'une réponse. Vous ne pourrez jamais leur rendre ce que vous en avez reçu, vous demeurerez toujours leurs débiteurs. Mais, comme un débiteur loyal doit avant tout s'employer à payer les intérêts de sa dette, faute d'en pouvoir rembourser le capital, de même devez-vous chercher les moyens de compenser, selon vos possibilités, l'énorme dépense de bonté, de sollicitude, de sacrifices consentis à votre profit par votre père et par votre mère. De quelle façon pourrez-vous envers eux satisfaire à la justice ? Je vous l'ai dit : en les aimant de tout votre cœur. J'ajoute aujourd'hui : en leur témoignant un respect empressé, absolu. Permettez-moi d'insister sur ce devoir : je le regarde comme une de vos plus pressantes obligations familiales, non point parce qu'il est inscrit en termes précis dans le Code civil : « A tout âge, l'enfant doit honneur et respect à ses père et mère, » ni parce qu'il est plus grave ou plus nécessaire que d'autres, mais parce que je le vois le plus oublié, le plus dédaigné de tous.

C'est un fait indéniable, le sentiment des hiérarchies indispensables, des vénérations fécondes,

des égards dus à l'âge et aux services, que d'autres temps, même païens, possédèrent à un si haut degré, est aujourd'hui fort outragé, au grand détriment de l'ordre social. Le respect des parents n'a pas plus échappé à l'ardeur destructive de critique et d'indiscipline, que le respect des supérieurs et des vieillards. Et l'on est souvent le témoin attristé du scandaleux spectacle d'enfants raillant leur père quand ils n'ont pas à redouter sa colère, ou bafouant leur mère en face parce qu'ils escomptent son indulgence ou sa faiblesse. De telles habitudes prises de bonne heure ne manquent pas, suivant la loi fatale, de s'aggraver. Aussi arrive-t-il que dans le langage, les attitudes, la conduite des jeunes gens, on remarque un oubli à peu près complet de certaines exigences élémentaires de la hiérarchie familiale. N'êtes-vous point vous-mêmes, m. f., sujets au reproche, sur ce point? Je crains seulement que vous ne vous en rendiez mal compte. Prenez donc d'abord conscience de vos manquements à ce devoir.

Honorer ses parents, c'est tout simplement et en premier lieu se montrer poli à leur égard. La politesse est le premier degré du respect que les hommes se doivent mutuellement, alors même qu'ils seraient complètement étrangers les uns aux autres. Or, si l'on doit être poli envers tout le monde, à plus forte raison doit-on l'être envers ses parents : les saluer le matin, s'informer de leur santé, les embrasser le soir avant le sommeil, ne jamais passer devant eux sans s'excuser, se taire quand ils parlent, éviter de les contredire, de leur répondre brusquement, avec humeur, de leur parler sur un ton de familiarité inacceptable, tout prêt d'ailleurs à se faire insolent ou hautain devant la moindre résistance, d'accepter sans protestation, sans emportement les observations qu'ils vous font. Ce sont là, je veux bien, petites choses, mais qui ont leur importance tout de même et dont l'absence, chez les enfants, dénote plus qu'un défaut d'éducation : un manque d'égards et de politesse. Ces petites attentions coûtent si peu à ceux qui y pensent, et elles font tant de plaisir à ceux qui en sont l'objet!

Oserai-je, m. f., vous exprimer un regret? Autrefois, vous le savez, les enfants ne tutoyaient pas leurs parents. C'est la Révolution française qui, en faisant du tutoiement la formule obligée du langage entre citoyens et citoyennes, en a introduit l'usage au sein de la famille. Ce qu'il signifiait alors, et ce qu'il signifie encore pour ceux qui le préfèrent systématiquement, c'est que les interlocuteurs sont égaux entre eux, les enfants et les pères, aussi bien que les serviteurs et les maîtres, c'est que personne ne doit rien à personne, que les égards sont de trop et qu'il ne faut pas se gêner. Je n'ignore pas qu'on rencontre des familles où le tutoiement se concilie avec le respect filial. Mais si le respect reste sauf, ce n'est pas assurément à cause du tutoiement, mais au contraire malgré lui. Qu'on le veuille ou non, le tutoiement est une brèche faite à l'autorité et à la dignité paternelles, tandis que l'obligation du *vous* tient en échec l'irrévérence et empêche la familiarité. *Vous,* c'est comme un mot sacré de la religion domestique et je vous conseille fortement de l'employer en parlant à votre père et à votre mère : vous ne les aimerez pas moins. Aussi bien, vous pourrez remarquer que le tutoiement est interdit dans les familles où règnent le bon ton et le bon goût, où l'on garde l'habitude de ce qu'on appelle le savoir-vivre et la distinction. C'est qu'en effet il n'est pas seulement irrespectueux et révolutionnaire, mais commun et vulgaire, et, pour toutes ces raisons, indigne de s'implanter dans une famille chrétienne.

Honorer son père et sa mère, ce n'est pas seulement avoir pour eux de la politesse et des égards, c'est les tenir en grande estime, vous en faire une haute idée et le leur montrer en toute occasion. Pour concevoir ces sentiments ne considérez pas vos parents tels qu'ils sont dans la société, mais tels qu'ils sont pour vous. Ils n'occupent peut-être en ce monde qu'une place bien humble et bien petite ; ce ne sont peut-être que de simples artisans ou de modestes cultivateurs ; leur éducation n'a peut-être pas été aussi soignée que la vôtre. Mais pour vous leur dignité est sans rivale : pour vous ils sont les représentants de Dieu, les délégués de son autorité, les ministres de sa Providence, et de plus vos amis les meilleurs, les plus dévoués, les plus fidèles, vos conseillers les plus sûrs, les plus capables, les plus désintéressés. A qui donc irez-vous confier vos secrets, vos projets, vos ennuis, vos peines, si ce n'est à eux ? Si leur avis ne concorde pas avec les vôtres, inclinez de préférence à suivre la direction qu'ils vous donnent avec la sagesse de leur expérience, et si vous pensez avoir raison, évitez les discussions violentes et ne vous écartez jamais de la déférence qui est due à leur dignité.

Est-il besoin d'ajouter que vous ne devez jamais avoir honte, rougir de vos parents ? Il peut se faire qu'ils soient moins instruits que vous, moins bien habillés ou qu'ils aient quelque infirmité humiliante, quelque travers, quelques défauts même qui les exposent au ridicule. C'est alors que doit s'affirmer davantage votre respect filial.

Le cas n'est pas chimérique. On voit des parents s'imposer de grands sacrifices : des pères se livrer à des excès de travail, au détriment de leur santé, des mères se priver d'une toilette neuve pour payer une robe, un chapeau, un jouet à leur fille, un apprentissage ou des années de collège à leur fils. Et savez-vous ce qu'on voit aussi quelquefois ? Ces mêmes enfants habillés, instruits, gâtés, comblés au prix des labeurs et des privations de leurs parents, s'élever au-dessus d'eux, les dédaigner, en avoir honte, rougir de se trouver en public avec eux. N'est-ce pas une véritable abomination, une chose qui crie vengeance au ciel ?

Croiriez-vous que S. Vincent de Paul se laissa aller à ce vilain sentiment ? Il le racontait plus tard et s'en accusait publiquement avec une pro-

fonde humilité : « Je me souviens, disait-il, qu'étant petit garçon, comme mon père me menait avec lui dans la ville, j'avais honte de l'accompagner et de le reconnaître pour mon père, parce qu'il était mal habillé et un peu boiteux. »

On m'a rapporté l'histoire suivante. Des parents avaient mis à grands frais leur fils au collège. C'étaient de braves gens de la campagne qui gagnaient leur pain à la sueur de leur front. Un jour ils prélevèrent sur leurs économies de quoi faire un voyage à la ville et une visite à leur enfant. Ils partirent donc tout joyeux, dans leurs habits de paysans, emportant avec eux plus d'une gâterie. Ils espéraient faire une agréable surprise à leur cher collégien. Eh bien, croiriez-vous que ce méchant garçon fut très vexé de voir ses parents arriver à la pension, qu'il eut l'air tout embarrassé et tout honteux devant ses camarades quand on l'appela auprès de son père et de sa mère, et que, pendant qu'il se promenait avec eux en ville, au lieu de se tenir à leurs côtés, il s'arrangeait de manière à être toujours en avant ou en arrière sur le trottoir, pour qu'on ne pût soupçonner qu'il était leur fils ? Voilà, n'est-il pas vrai, un monstre d'ingratitude et de vanité. Notre-Seigneur a déclaré qu'il aurait honte devant son Père de ceux qui auraient rougi de lui sur la terre. Ne peut-on pas affirmer qu'il aura honte aussi, au dernier jour, de ceux qui auront rougi de leurs parents ?

Ne l'oubliez pas : le respect filial est exigible en toutes circonstances et n'admet pas d'exception. Il doit se soutenir inviolablement, quels que soient les torts des parents. Il se peut, en effet, que, par un caractère intraitable, des exigences injustes, des plaintes incessantes, des reproches immérités, vos pères et vos mères vous fatiguent et vous énervent. Il se peut que, par des actes positifs, ils froissent vos justes susceptibilités. En ces rencontres difficiles, le devoir des bons enfants est de s'armer de patience et de ne pas se départir, quoi qu'il arrive, des égards dus à leurs parents. Il se peut que vos parents aient des défauts très réels, cachés ou publics, et qu'il en résulte pour vous une humiliation des plus pénibles. Eh bien ! ces défauts, il faut les supporter, les ignorer, jeter, comme Sem et Japhet, votre manteau sur la honte de Noé, car, comme l'a dit si bien Racine,

> Un fils ne blâme pas les fautes de son père,
> Il détourne les yeux, le plaint et le révère.

Quels que soient leurs défauts, cet homme est et sera toujours votre père, celui qui a travaillé et souffert pour vous ; cette femme est et sera toujours votre mère, celle qui vous a aimé plus que personne ne vous aimera jamais.

Enfin, seriez-vous de ceux qui prennent le respect pour une vertu d'enfance à laquelle il convient de dire adieu lorsque la barbe vous pousse ? Autrement dit, jusqu'à quel temps, jusqu'à quel âge devez vous obéir à vos parents ? Je ne saurais en cela prescrire de limites à vos devoirs, parce que je n'en sais pas à leurs droits. Sans doute, un âge arrive, l'âge adulte, l'âge d'homme, où l'enfant, devenu chef de famille à son tour, n'est plus tenu à une soumission aussi passive que celle de ses jeunes années. Mais encore l'obligation de la déférence subsiste, quand la sujétion cesse. Le bon fils, la fille aimante et respectueuse ne demandent plus des ordres, mais ils sollicitent des conseils. Et les conseils valent au double quand ce sont à la fois ceux de l'autorité et de l'expérience, de la paternité et des cheveux blancs. O jeunes gens, je vous en conjure, repliez-vous sur la famille. Restez aussi longtemps que possible les petits enfants de vos père et mère. Il est si bon de se sentir encore enfant ! Plus on grandit, plus on vieillit, plus cela fait de bien. Les hommes les plus forts sont ceux qui ont le mieux aimé et respecté leurs parents.

Mais, direz-vous, le moyen de garder toujours, même quand il en coûte, cet amour et ce respect pour nos parents ? Le voici, je vais vous le faire comprendre par un trait. « Comment avez-vous fait ? » demandait-on à un saint religieux qui avait supporté sans mot dire une remontrance imméritée. — « Il m'a semblé voir Jésus-Christ lui-même dans la personne de mon supérieur, » répondit-il.

Voilà, m. f., quelle doit être la règle de notre conduite envers nos parents : voir en eux la présence de Dieu. Alors nul devoir ne nous paraîtra difficile. Et un jour se réaliseront en notre faveur les magnifiques promesses que Dieu a faites aux enfants aimants et respectueux : longue et heureuse vie sur la terre, bonheur et gloire dans le ciel. Ainsi soit-il.

## RETRAITE PASCALE

### La conversion nécessaire

### I

### LE PÉCHÉ

Mes frères,

Je n'ai pas besoin de vous dire quels doivent être le but et le fruit d'une retraite du genre de celle que nous commençons.

A cette époque de l'année particulièrement, le but et le fruit d'une retraite doivent être la conversion. Ce ne doit pas être seulement une confession et une communion de Pâques un peu mieux préparées ; ce doit être, par cette confession et cette communion mêmes, un véritable changement de vie. Et puisque c'est là le but d'une retraite, il est de toute évidence que la parole du prédicateur ne doit pas avoir d'autre objet, qu'il lui faut par conséquent abandonner maintenant certains sujets, utiles sans doute, mais cependant qui n'atteignent l'âme que d'une façon plus éloignée, pour s'adresser au cœur directement et,

avec la grâce de Dieu, pour atteindre et remuer les volontés.

C'est donc ce que nous allons essayer de faire ensemble pendant cette retraite pascale.

Et parce qu'il s'agit de conversion, et que le mot *conversion* signifie changement d'un état en un autre état, les deux parties de notre retraite s'indiquent, pour ainsi dire, et s'imposent d'elles-mêmes. Il y sera question d'abord de l'état, sinon pécheur, tout au moins médiocre, en lequel nous sommes certainement et dont il faut nous guérir. Il y sera question. en second lieu, des moyens par lesquels nous pouvons arriver à une vie chrétienne meilleure, c'est-à-dire plus noble, plus généreuse et plus intimement unie à Dieu.

Ce matin, je couperai court aux préambules et je vous indiquerai tout de suite le sujet que je vais traiter : puisque nous sommes pécheurs à un degré ou à un autre, mais pécheurs certainement, c'est du péché que je voudrais vous entretenir.

Pas plus que moi, m. f., vous ne le détestez suffisamment ; pas plus que moi vous n'en avez assez peur ; pas plus que moi vous ne lui donnez son vrai nom. Eh bien ! je voudrais voir avec vous tout d'abord en quoi consiste le péché ; puis, après l'avoir défini, je voudrais dire le nom qu'il mérite et les sentiments que nous devons avoir à son endroit. Telles seront les deux parties de cette première méditation.

### I. — *En quoi consiste le péché*

D'abord, m. f., en quoi consiste le péché, que tous, d'une façon plus ou moins profonde et plus ou moins lourde, nous avons commis ? En quel état, à l'heure où je parle, sommes-nous vis-à-vis de Dieu ?

Rappelez-vous la définition du catéchisme ; c'est la plus simple et la meilleure et, même pendant une retraite, nous n'en avons pas de plus savante à chercher. Le péché, dit le catéchisme, c'est une désobéissance plus ou moins grave à la loi de Dieu.

C'est une désobéissance à la loi de Dieu ! Nous avons donc, m. f., une loi de Dieu à observer ? Nous ne sommes donc pas, en ce monde, absolument libres ? Il n'est donc pas juste que l'homme n'ait à rendre compte de ses actes qu'à lui-même, ou, tout au plus, au prochain, quand ses actes le mettent en rapport avec lui ?

C'est cependant ce qu'on ne cesse pas de nous prêcher ; mais on le prêcherait davantage encore que cela ne prouverait rien. Une sottise ne cesse pas d'être une sottise parce qu'elle est répétée plusieurs fois par jour et qu'elle passe sur les lèvres de beaucoup !

La vérité, la voici : c'est que l'homme n'est pas, le moins du monde, affranchi de lois ; c'est que l'homme a, bon gré mal gré, un maître au service duquel, par sa naissance, il est engagé, et auquel il ne peut manquer sans forfaiture ni révolte. Ce maître, c'est Dieu, qui a donné une loi aux hommes.

Et vraiment, comment nous en étonnerions-nous ? Regardez le monde, m. f. ! Est-ce que tous les êtres, dans le monde, n'ont pas reçu de Dieu une loi à observer ? Est-ce que, positivement, tout l'effort de notre science ne consiste pas à connaître et à pénétrer ces lois ? Est-ce que les astres, au firmament, marchent pêle-mêle, dans une confusion que rien ne règle ? Est-ce que les sables, au bord des mers, se déposent et s'inclinent suivant leur humeur et leur caprice, sans qu'une main souveraine les étende, les apaise ou les soulève en tourbillons ? Tout, dans la nature, a des lois essentielles auxquelles tout obéit ; et comme une loi suppose un législateur, cela revient à dire que tout être, en ce monde, obéit instinctivement et sans le connaître au législateur suprême qui est Dieu.

L'homme ne fait pas davantage exception. Seulement, cette loi imposée à l'homme par le bon Dieu, comment la pouvons nous connaître ? « Dieu, dit S. Paul, nous a parlé de beaucoup de manières. » (Hébr., I, 1). Pour nous faire connaître ses lois, il a employé un certain nombre de méthodes et d'instruments.

La première signification de la loi divine nous est donnée par la nature même, je veux dire par ces principes de morale et de raison que toute intelligence saine porte en elle même. La première loi de Dieu, c'est la loi *naturelle,* que toute science épelle, prononce, aime instinctivement. La loi naturelle est une loi, et on ne peut rien imposer à l'homme en son nom, que parce qu'elle est l'écho, la transcription créée et réalisée de la loi éternelle qui est en nous ; et c'est pourquoi, quand les grands philosophes de notre époque commencent par supprimer Dieu, ils essaient de se reprendre sur la loi naturelle, pour édifier encore une morale ou une vie sociale quelconque. Les grands philosophes de notre siècle sont semblables à ces ouvriers malhabiles qui auraient d'abord rejeté l'échelle sur laquelle ils s'appuyaient ou le créneau où ils s'accrochaient, et qui prétendraient rester en équilibre et pouvoir travailler encore.

Je vous prêche donc, moi, la loi naturelle, comme première expression de la volonté divine. Et notre première méthode de pécher, c'est-à-dire de désobéir à Dieu, consiste justement à désobéir aux préceptes de cette loi naturelle qui nous apporte, même sans que nous y pensions, l'écho de ses commandements.

Mais Dieu n'a pas voulu seulement signifier à l'homme sa volonté, en gravant dans sa conscience les principales formules de la loi naturelle et les conclusions qui en dérivent immédiatement. Il a voulu se faire lui-même l'éducateur de l'humanité. Il a voulu être notre Père et, comme un père, il n'a pas cessé de parler à ses enfants.

Après donc la loi naturelle, première expression de sa sainte volonté, nous avons affaire, maintenant, à la loi divine *positive,* expression plus appropriée, plus détaillée, plus claire, plus immédiate de cette même sainte et inviolable volonté.

Et quand Dieu nous a-t-il parlé de la sorte ?

« De beaucoup de manières, dit S. Paul. » Dieu a parlé d'abord par ses apparitions soit à Adam, notre premier père, soit aux prophètes de l'Ancienne Loi. Il n'y a pas un siècle où Dieu ne se soit penché sur notre monde, pour lui dire ce qu'il attendait de lui. Nous n'avons jamais été comme des orphelins, abandonnés à nos propres lumières ; il a plu toujours à l'ineffable miséricorde de venir à notre secours et, dans l'obscurité de nos jours changeants, de nous dire, au fur et à mesure de nos besoins, quelles devaient être nos pratiques. Elle est une loi positive, cette parole de Dieu par les prophètes, par les patriarches, par Adam, le premier de tous ; il est une loi positive, ce Décalogue qui peut bien être toute l'expression de la loi naturelle, mais qui est encore, et surtout, l'expression verbale de la divine volonté.

Après l'Ancien Testament, Dieu nous a parlé par Jésus-Christ ; après le Décalogue, loi positive qui ne devait déroger, Dieu nous a parlé par l'Evangile ; après le Sinaï entouré d'éclairs, la montagne des béatitudes entourée de calme. Oh ! cette parole de l'Evangile, m. f., la connaissons-nous un peu ? Je ne demande pas si nous connaissons la parole de l'Ancien Testament, je serais sûr de votre réponse et je n'ai pas besoin de la solliciter, nous ne la connaissons pas !

Mais les paroles, au moins, de Jésus-Christ, mais les enseignements et les ordres de l'Evangile, mais les préceptes et les conseils du Maître, nous en sommes-nous véritablement pénétrés ? Quelle douceur, pourtant, et quel charme, dans cet Evangile de Jésus-Christ ! Quelle miséricorde, pour l'approcher de notre cœur et nous le faire aimer ! Quelle clarté, quelle élévation ! quelle noblesse sur les détails, en apparence les plus minimes, de notre vie et, en tout cas, sur les événements les plus quotidiens et les plus fréquents !

La volonté de Dieu s'exprime directement, après le Décalogue, par l'Evangile. Est-ce tout ? Non. Après le Décalogue et après l'Evangile, elle s'exprime encore par le témoin qu'il nous a laissé et qui s'appelle l'Eglise. Et ici j'ai besoin d'insister, n'est-ce pas ?

L'Eglise nous transmet les ordres de Dieu ; l'Eglise, quand elle le juge à propos, a le droit de nous parler en son nom ; et je ne veux pas dire, sans doute, que les préceptes ecclésiastiques aient la même dignité, la même immutabilité que les préceptes de droit divin. Je dis que les préceptes de droit ecclésiastique obligent la conscience chrétienne, dans la mesure où l'Eglise les impose, au même degré que les préceptes de droit divin, que l'Evangile et que le Décalogue lui-même.

Et donc, m. f., une première résolution que je vous demande de prendre pendant cette retraite, c'est de ne pas vous mêler aux conversations insolentes et futiles où tant de catholiques de nos jours, pour trancher le mot, ne craignent pas de se commettre, en disant : « Ce n'est qu'un précepte de l'Eglise. A quoi cela rime-t-il ? Cela n'a pas d'importance ; faire maigre le vendredi n'a aucune espèce d'utilité ; s'interdire telle ou telle pratique, parce que c'est le précepte ecclésiastique, n'est probablement pas rigoureusement requis ; nous avons probablement le droit d'interpréter nous-mêmes ces défenses de l'Eglise, et, la première chose que nous en disons, c'est qu'elles ont beaucoup trop surchargé l'Evangile de Jésus-Christ ! »

Oui, la première résolution que je vous demande de prendre, c'est de supprimer ces conversations fausses. Dieu nous a donné sa loi par trois interprètes : la loi naturelle, la loi strictement divine et la loi ecclésiastique. Elles n'ont pas, encore une fois et sans doute, la même immutabilité, elles ne sont pas également essentielles ; les lois ecclésiastiques sont réformables tandis que les lois naturelles sont intangibles comme la loi même de Dieu ; il n'en est pas moins vrai que la loi ecclésiastique oblige, au même titre qu'une loi divine, la conscience qui se trouve dans le cas de son application.

Et par là déjà, puis-je vous convier à un premier examen de conscience ? Avez-vous commis le péché, c'est-à-dire, avez-vous désobéi à la loi de Dieu ?

Passez-les en revue ! Avez-vous désobéi aux lois naturelles de la raison ? C'est-à-dire avez-vous commis le mensonge ? Avez-vous fait du mal à votre prochain ? Avez-vous agi, à son endroit, d'une façon telle que vous l'eussiez jugée injurieuse, si vous en aviez été l'objet ? Avez-vous, en face de vous-même, manqué, en bien des circonstances, à ce que votre conscience vous montrait comme le devoir, mais que vous refusiez de reconnaître comme tel, parce que c'était pour vous un sacrifice et une souffrance ?

Avez-vous manqué aux lois divines du Décalogue ou de l'Evangile, — lois divines de la pureté, de la charité, de la bienveillance, du pardon ; lois divines de l'humilité, de l'oubli de soi-même, du sacrifice ? Avez-vous manqué aux lois ecclésiastiques de la pénitence, de la modestie, de l'assistance à certains offices ? Examen de conscience à commencer sur un champ, comme vous le voyez, très vaste et où, je n'aurai pas peur de vous l'affirmer, dès le début vous moissonnerez de nombreuses gerbes de défaillances, d'imperfections et de péchés.

### II. — *Le vrai nom du péché*

Vous avez, pendant le cours de cette année, fréquemment, quoique ce soit d'une façon plus ou moins grave, désobéi à la loi éternelle du bon Dieu, vous avez commis le péché ! Donnons-lui maintenant, à cette désobéissance, son vrai nom.

M. f., le vrai nom du péché, c'est le mal. Le mal, c'est une réalité que nous connaissons ; le mal, c'est une des choses, n'est-ce pas ? qui se disputent l'empire du monde ; le mal, si c'est une

chose répandue autant, presque, que le bien, le mal, pourtant, se définit avec difficulté. Le mal, on ne peut guère en donner d'autre définition que celle-ci : c'est la privation du bien. Et le péché, c'est le mal.

Pourquoi donc ? Parce que le péché, c'est la privation, en chacun de nous, du plus grand bien qui puisse être : la privation de l'ordre, la privation de la loi naturelle, la privation, si je l'osais dire, de notre nature même. Nous sommes faits pour obéir à Dieu ; cette soumission est essentielle à notre qualité de créature. Par le péché, nous désobéissons à Dieu ; par le péché, nous sortons de notre définition même et, autant qu'il est en nous, c'est notre nature que nous anéantissons et que nous inclinons vers la corruption. Je sais bien, dirai-je après Bossuet, je sais bien que nous ne le comprenons pas, mortels ignorants que nous sommes. Nous ne savons pas ce que c'est que d'offenser Dieu ! Je sais bien que vous dites : « Le péché, c'est le mal essentiel, puisque c'est la privation de l'ordre essentiel qui est la loi de notre nature. » Mais peut-être cela ne vous touche-t-il pas...

Alors, il faut que j'essaie de vous montrer que le péché est, non pas seulement le mal, mais le mal unique, le seul mal en face duquel nous devions véritablement trembler.

Le péché est le mal essentiel, unique, le premier. Pourquoi ? Parce que c'est de lui que tous les autres sont venus ; parce que c'est ce désordre qui a introduit dans le monde toutes les larmes, toutes les misères, tous les deuils, toutes les défaillances, toutes les souffrances, toutes les amertumes et toutes les angoisses.

« Quand, dit Bossuet, un homme est roué (c'est-à-dire condamné au supplice de la roue), ce qu'on pourrait lui dire, ce que même on devrait lui dire, s'il avait assez de sang-froid pour entendre, est ceci : Votre mal n'est pas d'être roué, c'est d'avoir été homicide ; car c'est cela qui, maintenant, vous mérite le supplice de la roue. » De même, m. f., vous qui pleurez, qui avez trouvé, bien souvent, que la vie avait d'insupportables amertumes ; vous qui, j'en suis sûr, ne me répondriez pas que vous êtes heureux, si j'avais l'audace téméraire de vous le demander ; vous qui pleurez, vous qui gémissez en ce monde et trouvez que notre terre n'est qu'une vallée de larmes, réfléchissez un instant à tous ces maux. Voyez-les, d'après la révélation et la foi, sortir de cette source première et unique : la désobéissance de notre premier père et l'introduction en ce monde du péché ! C'est de là que tout est venu ; il est bien le mal essentiel et profond, parce qu'il est la source de tous les autres et que, sans lui, au lieu des larmes, ce serait le bonheur qui régnerait.

Aussi, m. f., parce que c'est là la vérité chrétienne profonde, les saints pensaient-ils de la sorte, et aussi, parce que le péché est bien le mal essentiel, source de tout ce que nous souffrons, les saints ne redoutaient-ils que lui.

Tout jeunes, nous avons tous appris, dans notre histoire de France, la belle phrase de Blanche de Castille. Je sais bien qu'on en a abusé ; si seulement on s'en était un peu convaincu, si seulement elle avait cessé d'être un scandale pour nous, la phrase de Blanche de Castille disant à son fils, qui devait être S. Louis : « Mon fils, j'aimerais mieux vous voir mourir que de vous savoir coupable d'un seul péché mortel ! » Si nous nous en étions assez convaincus ! On ne l'a pas assez répétée, cette phrase-là ; la preuve, c'est qu'elle vous fait sourire et que vous ne la croyez pas ! La preuve, c'est que vous pensez plutôt comme le sire de Joinville, à qui S. Louis disait un jour : « Joinville, j'aime tellement le bon Dieu que j'aimerais mieux avoir la lèpre que d'avoir commis le péché mortel ! Et vous, Joinville ? »

— Oh ! moi, Sire, j'aimerais mieux commettre dix péchés mortels que d'avoir la lèpre !

Ainsi disait Joinville. Ainsi disons-nous, la plupart du temps, parce que notre âme est froide, morte et dans l'éloignement de Dieu. Eh bien ! m. f., que ce soit là notre méditation d'aujourd'hui !

* *

La fête de Pâques approche, c'est-à-dire que le salut est tout près de nous, c'est-à-dire que l'obligation de nous convertir est instante et que la grâce de Dieu nous sollicite plus que jamais. Examinons-nous, et voyons combien de fois il nous est arrivé de désobéir à Dieu ; pesons nos péchés, non pas à la balance du monde, qui les trouve toujours insignifiants et légers, mais à la balance de Dieu, qui nous les fera juger comme le souverain mal ; et, au moins, examinons-nous dans la disposition des saints qui en avaient peur et qui les pleuraient. Ainsi soit-il.

---

## II

### UNE DES CAUSES DU PÉCHÉ : L'IGNORANCE

Mes frères,

La retraite, avons-nous dit, doit marquer, pour chacun de nous, l'époque d'une véritable conversion. Et je vous ai donné déjà les premiers motifs de cette conversion, en essayant de définir la nature du péché. Je vous ai montré, dans le péché, la violation essentielle de la loi même de notre nature, qui est une loi de soumission et de dépendance vis-à-vis de l'éternelle volonté de Dieu, que cette volonté éternelle nous soit signifiée par la loi naturelle gravée au fond de chacune de nos consciences, par la loi divine positive de l'Ancien et du Nouveau Testament, ou enfin par les lois ecclésiastiques, l'Eglise étant, de par la volonté de Dieu, le témoin autorisé contre lequel l'effort des siècles ne prévaudra jamais. Et je vous ai, par cette définition même, montré toute l'horreur que le péché doit nous inspirer, puisqu'il est en somme le mal essentiel d'où découlent tous les autres, auquel il faut, comme à leur source, faire

remonter toutes nos larmes, toutes nos détresses, toutes nos angoisses et tous nos doutes.

Je voudrais maintenant passer brièvement en revue les principales causes du péché, et m'arrêter ce soir à celle que la théologie signale en premier lieu, non pas qu'elle soit peut-être la plus redoutable, non pas qu'elle soit surtout, sinon la plus connue, tout au moins la plus commune, mais parce qu'elle est peut-être la plus facile à guérir et qu'un peu de soumission et de bonne volonté suffit à l'éloigner de nous. Cette première cause de péché est l'ignorance : l'ignorance surnaturelle, qui a le même champ, elle, si je l'osais dire, que l'ignorance humaine et naturelle, c'est-à-dire qui peut s'étendre aussi bien aux principes généraux et aux maximes spéculatives de la vie qu'aux vérités pratiques suivant lesquelles nous devons ordonner toutes nos actions.

C'est donc de cette double ignorance spéculative et pratique, cause fréquente de beaucoup de nos défaillances et de nos péchés, que je voudrais vous entretenir. Je le ferai très simplement, je tiens à en renouveler le principe au commencement de cette retraite, sans aucune recherche oratoire, avec des phrases imparfaites peut-être, mais dont je ne m'excuserai pas une seule fois, d'abord parce que je ne les crois pas, chez les apôtres, défaillance condamnable, ensuite et surtout parce que je suis trop convaincu de votre bonne volonté et de votre véritable zèle chrétien, pour que cette excuse ne me paraisse pas une sorte d'injure que je ne veux pas vous faire.

### I. — *L'ignorance spéculative*

Donc ma première proposition est celle-ci : une cause fréquente de défaillance et de péché, dans la vie chrétienne, est l'ignorance spéculative beaucoup trop générale en laquelle un certain nombre d'âmes se tiennent à l'endroit des vérités de la foi.

En quoi, m. f., consiste-t-elle ? La voici, pour ainsi dire suivie par étapes et indiquée par degrés : Notre ignorance spéculative nous fait d'abord méconnaître l'exposé même et, si je l'osais dire, la formule purement verbale des vérités auxquelles nous devons croire, des principaux devoirs auxquels nous devons nous soumettre.

Cette ignorance, cette méconnaissance des pures formules verbales peut vous paraître, quand je l'affirme, une témérité de ma part. Je vous demande de faire crédit à ma loyauté et je vous demande, vis-à-vis de vous-mêmes, d'être absolument sincères. Ce que ma loyauté me permet de vous affirmer, c'est qu'il m'est arrivé cent fois de rencontrer, dans la vie, des femmes et des hommes du monde qui me stupéfient par leur ignorance incroyable de l'A. B. C. de la religion catholique.

La chose, d'ailleurs, si elle stupéfie au premier abord, n'est pas tellement inexplicable, ni même tellement extraordinaire. Comment voulez-vous que les femmes du monde, et même, et très particulièrement, que les hommes du monde aient une connaissance spéculative des simples formules verbales des vérités de notre foi, puisqu'ils ne l'ont à peu près jamais étudiée, puisqu'en tous cas, depuis qu'ils l'ont étudiée, tant d'années ont passé, pendant lesquelles leur intelligence a été à de tout autres préoccupations et s'est livrée à de tout autres études ?

Parlons des hommes du monde, d'abord. Où ont ils fait leur instruction chrétienne ? Ils ont fait leur instruction chrétienne, soit au lycée avec l'aumônier, soit dans les collèges libres avec leurs maîtres.

Mais, au lycée et même dans les collèges libres, le cours d'instruction religieuse, dans la préoccupation des familles, malheureusement, et dans l'estime des enfants, plus malheureusement encore, passait, disons-le franchement, à peu près en dernière ligne. Ce que les parents demandaient, et ce que l'enfant, par conséquent, promettait à sa famille, c'était de devenir très fort en thème, très fort en version, très fort en composition latine ou en composition française. Quant à promettre à sa famille de devenir très fort en catéchisme et en instruction chrétienne, l'enfant n'y pensait pas, ses parents eussent souri s'il leur avait donné cette assurance comme une promesse ! Est-ce vrai, oui ou non ?

Je veux bien toutefois que, sans l'avoir promis à notre famille, nous ayons bien appris notre catéchisme ; et pour aller tout de suite jusqu'à la fin des belles années de la jeunesse, je veux bien que nous ayons été fidèles à notre catéchisme de persévérance. A partir de cette époque, m. f., jeunes gens et jeunes filles se réunissent en ce point commun qui consiste à ne plus s'occuper de vie religieuse, qui consiste à ne plus lire, on pourrait dire jamais, un livre doctrinal.

Et c'est pourquoi, vers vingt ou trente ans, quand vous trouvez un jeune homme du monde, une jeune fille du monde, et que vous cherchez en lui ou en elle le fond de son instruction religieuse, je vous assure que le travail n'est pas pénible, que le fond est très vite trouvé ; ils ne savent à peu près rien. Puisqu'ils ne savent même plus le latin, puisqu'ils savent à peine l'orthographe, puisqu'ils ne savent plus le premier mot d'histoire, comment voulez vous qu'ils sachent encore un peu d'instruction religieuse ? Ce fond d'instruction religieuse est parti comme le reste. Première étape.

La seconde est de conserver peut-être les formules verbales, mais de ne pas connaître, le moins du monde, la valeur intellectuelle des vérités chrétiennes. Je veux dire que la seconde étape de l'ignorance religieuse est de savoir peut-être encore les phrases de son catéchisme, les points fondamentaux du dogme, mais de les avoir si peu étudiés, si peu regardés du sommet jusqu'à la base, qu'on ignore positivement que cette base existe et que, dans notre esprit, ces

convictions religieuses se tiennent en l'air, à l'état de préjugé respectable, à l'état de vérités à priori, que nous ne voulons pas renverser, mais dont nous ne sommes pas nous-mêmes, ni personnellement ni directement, convaincus.

Et voilà une seconde espèce de catholiques et de chrétiens ! Quand vous leur demandez les raisons de leur croyance, ils n'en ont aucune à alléguer. Quand vous leur demandez un essai de reconstitution systématique de la vérité religieuse, ils vous répondent : « Une reconstitution systématique de la vie religieuse, mais est-ce que cela existe ? Je crois, parce que je crois, parce que je suis d'une famille où la foi est un héritage comme les autres ; parce que j'ai fréquenté un monde où la foi est une vertu qui survit à beaucoup d'autres. » Et c'est tout.

Enfin, dernière étape de l'ignorance spéculative des vérités chrétiennes : Si l'on en connaît les formules, si au moins, d'une façon vague, on en connaît aussi les motifs et les bases, c'est-à-dire la valeur intellectuelle directe, on n'en connaît pas l'harmonie. La reconstitution systématique dont je parlais tout à l'heure, qui fait que toutes les vérités de notre dogme se tiennent, se lient, s'enchaînent, si bien qu'on n'en peut pas ébranler une seule sans porter la main, par le fait même, sur toutes les autres, cette reconstitution et cette synthèse systématique, m. f., j'en appelle à vous, combien y a-t-il de catholiques qui l'aient jamais admirée ?

Et c'est une pitié — laissez-moi vous le dire — que notre dogme qui est une merveille d'architecture, qui ressemble à une de ces grandes et régulières cathédrales gothiques où tout se tient, où on ne peut pas toucher une pierre sans que les murs mêmes s'écroulent, c'est une pitié que ce dogme, si vigoureusement cimenté, ne soit qu'à l'état de morceaux et de débris dans l'intelligence du plus grand nombre. Au lieu de bâtir un temple, nous acceptons des matériaux ; au lieu d'élever, dans notre raison, un autel harmonieux au Dieu de vérité, nous encombrons cette raison de propositions, très étonnées de se trouver juxtaposées et qui, au lieu de s'éclairer mutuellement, se heurtent dans une confusion lamentable.

Or, m. f., si cette ignorance, dont je viens de dire toutes les étapes principales, est condamnable ; si, pendant une retraite, je tiens à vous la signaler, c'est qu'elle a un retentissement redoutable dans la vie : la foi apparaît alors tour à tour trop timide et pas assez fière. Trop timide d'abord, en face des objections qui se présentent ; pas assez fière en face des révélations de Dieu qu'il faudrait recueillir avec plus de reconnaissance ; trop timide et pas assez fière, telle est notre attitude depuis cent ans.

Depuis cent ans, que demandons-nous ? Nous demandons qu'on nous tolère et qu'on nous pardonne. Nous demandons qu'on nous accepte et qu'on nous laisse passer. M. f., ce n'est pas suffisant ! Je ne vous dis pas de demander que nous régnions ! Je vous dis, si vous avez la foi profonde et convaincue, de ne pas humblement supplier qu'on vous tolère, mais d'exiger qu'on vous laisse passer !

La vérité catholique, si nous en sommes convaincus, comme c'est notre devoir, nous devons la porter fièrement, ne demandant pour elle, je le veux bien, que la liberté commune, mais la liberté aussi entière que celle des autres.

Et la seconde conséquence même de notre vie individuelle, c'est que cette vérité religieuse, cette foi chrétienne insuffisamment convaincue et éclairée, nous domine insuffisamment aussi.

Il y a des vérités de bon sens contre lesquelles nous n'allons jamais, n'est-ce pas, dans la vie. Pourquoi ? Parce que nous en sommes convaincus. Eh bien ! écoutez ceci : les vérités de foi sont encore plus solides que ces vérités de bon sens. D'où vient que nous allons, dans la vie, contre les vérités de foi ? D'où vient que, rougissant de passer pour des insensés en allant contre des vérités de bon sens, il ne nous en coûte presque pas de passer pour des esprits supérieurs, en allant contre des vérités divines ? De ce que ces vérités divines ne sont pas descendues dans nos âmes et ne s'y sont pas enracinées ! De ce que nous ne les croyons pas égales, quoi que nous en disions, à des vérités de bon sens !

Car, pour me tenir à un exemple : si nous étions convaincus des droits de Dieu comme de ceux du prochain, je vous demande si nous serions si facilement indélicats et injustes envers Dieu. Preuve manifeste que notre foi, même spéculative, n'est pas solide, raisonnée, vivante comme elle devrait l'être. Preuve manifeste, par conséquent, que nous souffrons de cette première cause du péché qui s'appelle l'ignorance dans sa manifestation spéculative.

## II. — *L'ignorance pratique*

Reste à vous montrer maintenant que nous en souffrons aussi dans ses manifestations pratiques, ce qui est la seconde partie de cette méditation.

Porter en soi la plaie de l'ignorance spéculative, c'est ne pas connaître les vérités religieuses et les maximes fondamentales de la vie, d'une façon aussi profonde qu'il le faudrait. Porter en soi l'ignorance pratique, c'est, sinon méconnaître absolument, au moins négliger, dans les actions de chaque jour, les maximes pratiques et immédiates suivant lesquelles Dieu et N.-S. Jésus-Christ nous ont demandé de régler nos actions.

Or, m. f., ces maximes pratiques et immédiates suivant lesquelles, d'après l'Evangile, nous devons organiser notre vie, quelles sont-elles donc ? Vous les connaissez, mais, pendant une retraite, il ne saurait être inutile de les rappeler. Les voici donc.

« D'abord, disait Notre-Seigneur, si vous voulez arriver au ciel, c'est-à-dire si vous voulez que votre vie chrétienne produise en vous sa dernière fleur et son dernier fruit, prenez votre croix, faites pénitence et marchez à ma suite ! » Je pense que la

phrase est absolument claire, qu'elle ne souffre aucune espèce d'ambiguïté et que l'esprit le plus retors n'y trouverait absolument rien à objecter.

Dans la pratique de notre vie de chaque jour, nous ignorons cette phrase évangélique, si totalement que, lorsque la croix se présente, malgré vingt siècles de christianisme, nous nous obstinons à l'appeler une croix, une difficulté et une épreuve. Nous l'ignorons si complètement qu'au lieu de remercier Dieu quand la croix se présente, la première chose que nous faisons est de nous déconcerter, et la seconde de nous révolter et de maudire.

« Que celui qui veut venir après moi prenne sa croix et me suive. » Nous avons changé tout cela ! Nous voulons suivre le Christ, mais nous le voulons suivre, les bras libres et les épaules nues. J'ai le regret de vous dire que c'est une ignorance pratique. Tant que nous ne sortirons pas de cette conception, nous ne serons pas dans la vérité de l'Evangile.

Et ne vous méprenez pas, m. f., sur ma pensée. Je sais bien de quel limon nous sommes pétris, je sais bien que notre cœur est sensible, notre chair frémissante, notre volonté très prompte à se cabrer ; je sais bien que tous nos instincts sont opposés à la croix. Je n'ai qu'une chose à répondre, c'est que tous nos instincts sont opposés au ciel également, c'est que la loi évangélique est la loi même de la contradiction. « Je ne suis pas venu, disait Notre-Seigneur, apporter la paix, je suis venu apporter la guerre ; et la preuve que je suis venu l'apporter, c'est que moi, tel que vous me voyez, je ne vivrai pas tranquille et je ne mourrai pas dans mon lit. C'est que moi, tel que vous me voyez, parce que je veux servir le Père et parce que je veux vous sauver, je consentirai à mourir nu sur un gibet. Voilà la loi que je vous laisse, ô âmes chrétiennes ; parce que je vous connais, je ne vous demande pas de ne pas pleurer, je ne vous demande pas de ne pas gémir, je ne vous demande pas de chanter en portant votre croix, je n'ai pas chanté en portant la mienne. Au contraire j'ai pleuré douloureusement et je suis tombé trois fois ; mais je vous demande d'être assez dociles pour ne pas oublier cette maxime pratique et fondamentale : « Si vous voulez aller au paradis, portez votre croix et faites pénitence ! »

Ne dites donc pas à propos de tout, et même à propos de rien, ne dites pas : « C'est trop difficile ! » ou du moins : « J'irai jusque-là dans mes concessions ! » Dites-le, si cela vous soulage, mais faites quand même ce qui est trop difficile ; essayez du moins de faire même ce qui est trop difficile, car Dieu ne vous demandera pas la victoire définitive ; si vous êtes écrasés sous votre croix, le bon Dieu vous couronnera, quand bien même vous ne seriez pas au sommet du Calvaire. Faites pénitence, puisque c'est la maxime pratique qu'il ne faut pas oublier.

Et en voici une autre :

Après s'être donné lui-même pour modèle et après avoir dit à ses disciples : « Celui qui veut venir après moi prendra sa croix comme je l'ai fait, » un jour, Notre-Seigneur appela un petit enfant, un de ces enfants qui, en Orient surtout, sont perpétuellement sur la place publique et assaillent le passant et le voyageur. Il le garda près de lui et faisant faire, autour de lui, le cercle à ses disciples, il leur dit : « Vous le voyez, ce petit enfant, si vous ne devenez semblables à lui, vous n'aurez pas de place au royaume du ciel ! »

Qu'est-ce qu'il était donc, cet enfant ? Il était simple ! Il était, sinon docile (les enfants ne le sont pas toujours), sinon docile pour obéir, au moins docile pour être corrigé. Il était avide de chercher Jésus-Christ ; il demandait avec ingénuité ce qui manquait aux misères de son foyer ou aux caprices de ses jeux ; il était insouciant de l'heure, uniquement soucieux du pèlerin, du voyageur qu'il venait d'aborder et qui se montrait pour lui si bienveillant et si doux. « Vous le voyez, ce petit ! Si vous ne devenez semblables à lui, vous n'aurez point de part au royaume du ciel. »

Seconde maxime pratique de la vie chrétienne : il faut que nous devenions humbles. Il faut que nous redevenions, dans le sens élevé du terme, des enfants. Il faut que nous soyons un peu moins préoccupés de nous-mêmes, un peu plus préoccupés de Jésus-Christ. Il faut que nous soyons, auprès de lui, dociles, décidés d'avance à accepter toutes ses leçons, et non pas à mériter tous ses reproches, mais à les accueillir, quand il lui plaira de nous en faire, quand même il nous semblerait que nous ne les avons point mérités.

Après la pénitence, l'amour de la croix, l'acceptation de la souffrance quotidienne, la seconde maxime pratique, c'est l'humilité, l'oubli de nous-mêmes, le peu d'estime qu'il faut faire de notre petite valeur. M. f., laissez-moi vous le dire : pas plus que nous ne sommes pénitents, nous ne sommes humbles. Qui donc, ici, est convaincu de son humilité ? Pas moi, pas vous !

Si nous vous demandions, en toute sincérité, d'exprimer ce que vous pensez de vous-mêmes, vous feriez l'inverse de ce que vous faites, quand il s'agit du prochain. Quand il s'agit du prochain, vous commencez par les qualités et puis vous en venez à dire : « Oh ! c'est dommage qu'il est ceci ou cela ! » Pour vous, vous feriez l'inverse, vous diriez : « Ce que je suis, moi ? Oh ! rien du tout ! Pas très intelligent, pas très instruit, mais seulement — voilà le « mais » qui arrive — mais si vous saviez comme je suis loyal, comme je suis dévoué ; mauvais caractère, mais bon cœur ; tête insuffisante, peut-être, mais conscience d'une délicatese ! »... Oui, nous voilà à peu près tous. C'est ainsi que nous ignorons en pratique les deux grandes formules, les deux grandes maximes de la vie chrétienne : la pénitence et l'humilité.

Quand on se croit si sûr de soi-même, qu'on pourra faire son salut tout seul, comment voulez-vous qu'on prie avec ardeur ? Comment voulez-vous qu'on attire en soi les forces de Dieu ?

C'était un vieux principe, reconnu faux d'ailleurs, que la nature a horreur du vide. Si ce principe est faux en physique, je demande la permission de le déclarer absolument vrai en vie chrétienne. Notre-Seigneur et la grâce de Dieu, pour descendre dans une âme, exigent que cette âme soit vide de soi. Ils y descendent et la remplissent dans la mesure même où, par la pénitence et l'humilité, ces vides se sont disposés à les recevoir. S'il y a en nous si peu de divin, c'est parce qu'il reste encore beaucoup trop de personnalité humaine; et s'il y a si peu du ciel, c'est parce que les passions, les préjugés, les maximes de la terre et du monde y vivent encore trop vigoureusement.

* *

Concluons donc l'instruction de ce soir en disant à Dieu : « Mon Dieu, je vous demande pardon des fautes que j'ai commises par ignorance à votre endroit. Je vous demande pardon d'avoir parfois, sinon rougi de mes convictions religieuses, au moins de les avoir trop soigneusement cachées. Je vous demande pardon, surtout, de n'avoir pas suffisamment éclairé ma vie aux maximes salutaires que votre Evangile nous a laissées, et pendant cette retraite, et comme fruit des fêtes pascales qui vont finir, mon Dieu, je vous demande de m'accorder à moi et à tous ceux que j'aime une intelligence des choses divines si profonde et si vivante, qu'elle pénètre toute ma vie et qu'elle l'élève jusqu'à vous. Ainsi soit-il.

## COURTES INSTRUCTIONS SUR LE SYMBOLE

### XXXIV

#### LA PASSION : LA VOIE DOULOUREUSE

Mes frères,

Les Juifs ont donc obtenu de la lâcheté de Pilate la confirmation de la sentence portée contre Jésus. Il ne s'agit plus que d'exécuter cette sentence. On ira vite, car, outre que les ennemis de Jésus ont hâte de réaliser leur projet, la fête de la Pâque approche et l'exécution du condamné doit avoir lieu avant que celle-ci commence. Sans tarder on va mener Jésus au lieu du supplice, un monticule situé hors des murs de la ville et nommé Golgotha ou Calvaire. Nous suivrons le Sauveur le long de la voie douloureuse en méditant son portement de croix, ses trois chutes et ses rencontres.

### I

Le texte sacré nous apprend que Jésus porta luimême sa croix durant le trajet qui séparait le prétoire de Pilate du Calvaire et qu'il était accompagné de deux criminels condamnés au même supplice. Deux particularités qui soulignent l'intention de déshonorer le Sauveur : le supplice de la croix était réservé par les Romains aux esclaves ; la promiscuité de deux condamnés de droit commun le confondait et l'identifiait avec ces gens perdus de réputation. Ainsi s'accomplissait, à l'insu des Juifs, la prophétie d'Isaïe : « Il a été mis au rang des criminels ».

Une foule nombreuse suivait, pour voir comment tout cela finirait. Il est probable que cette foule ne se contenta pas de suivre, mais que poussée par la curiosité elle chercha à s'approcher des condamnés pour voir celui qu'elle avait plus d'une fois acclamé. On peut imaginer, sans crainte de se tromper, d'autres curieux arrêtés sur le pas des portes ou postés aux fenêtres, ainsi que le va-et-vient des gens qui ne s'étaient pas intéressés au procès, mais qui, en se rendant à leurs affaires, se trouvaient tout à coup en présence du cortège. C'était d'ailleurs, à cause de la fête de la Pâque, époque de grande affluence à Jérusalem.

La première partie du chemin parcouru par Jésus nous est mal connue, et cela à cause de l'incertitude qui subsiste au sujet de l'emplacement exact du prétoire. Les suppositions les plus vraisemblables placent celui-ci, non pas aux abords de la tour Antonia, mais à proximité du Mur des pleurs. Dans cette hypothèse, le Sauveur n'aurait pas eu à descendre d'abord dans la vallée du Tyropœon pour remonter ensuite la pente opposée, mais serait parti du fond de cette vallée en la longeant pendant un certain temps jusqu'à la rencontre de la voie transversale conduisant au Calvaire. Cette seconde partie du trajet est constituée aujourd'hui par des rues étroites et assez raides, souvent couvertes et aménagées de place en place en sortes de marches d'escalier.

A l'époque du Sauveur, la circulation n'y était certainement pas plus facile qu'aujourd'hui. Les marchands de pâtisseries, d'amandes et de fruits encombrent une partie de la chaussée ; les porteurs d'eau avec leurs peaux de bouc cousues et les débitants de limonade équipés de leur haut réservoir tentent de se frayer un passage dans la cohue. Tantôt c'est un chameau largement chargé qui tient toute la rue; tantôt un âne qui ne se détourne pas, des gamins qui frétillent dans la foule. Voici les marchands de bêtes pour les sacrifices poussant leurs troupeaux vers le Temple. Jésus passe, épuisé, au milieu de cette cohue, heurtant les marches qu'il ne voit pas, glissant sur les pavés, bousculé par les coureurs, cogné par la charge débordante d'un chameau, invectivé par les uns qu'il dérange dans leurs affaires, insulté par les autres qui ne voient plus en lui que le condamné d'aujourd'hui, oubliant le bienfaisant thaumaturge d'hier. Les fades odeurs des étalages alimentaires et des parfums orientaux se mêlent pour l'écœurer au passage. Tels sont le cadre et l'atmosphère dans lesquels se déroule l'avant-dernière partie du drame. C'est pourtant de ces petitesses et de cette vulgarité que va sortir le salut du monde.

### II

Faut-il s'étonner qu'en de pareilles circonstances le divin Patient soit tombé à terre plusieurs fois ? La tradition garde le souvenir de trois de ces

chutes, mais on peut supposer qu'elles furent plus nombreuses. Tenons-nous-en au chiffre officiel.

C'est à la troisième station du Chemin de la croix qu'est actuellement localisée la première chute. Une colonne brisée en désigne l'endroit à la piété des fidèles. Les cruelles souffrances de l'agonie au jardin de Gethsémani, les mauvais traitements subis au cours de la nuit, notamment la flagellation et le couronnement d'épines, ont mis Jésus à bout de forces. La croix, fardeau pesant même pour un homme en bon état, meurtrit l'épaule où elle s'appuie; son extrémité inférieure qui traîne à terre communique au corps tous les soubresauts provoqués par l'inégalité du terrain. Le Sauveur n'en peut plus. A un moment donné, un choc plus violent le pousse en avant; il tombe sous le poids du fardeau, se meurtrissant la figure, les genoux et les mains.

La seconde chute se serait produite à la sortie de la ville, à hauteur de la Porte judiciaire. Cette porte doit son nom au souvenir de la sentence de Pilate qui y aurait été affichée. Après la première chute, Jésus, aidé par Simon de Cyrène, a commencé à gravir la pente qui conduisait à la sortie de ville du côté de l'ouest. Nous avons dit comment l'encombrement de la rue, la chaleur intense à cette heure de midi sous les voûtes mal aérées et les odeurs fortes et mêlées ont dû augmenter la dépression du Sauveur. Il tombe de nouveau, arrosant pour la dernière fois de son sang cette ville qui n'a pas voulu connaître son salut.

Sorti de ville par la Porte judiciaire, le cortège n'a plus qu'une courte distance à parcourir pour atteindre le champ des exécutions, le Calvaire. La troisième chute, ou neuvième station, est la dernière étape avant d'arriver. Une colonne, placée d'ailleurs à l'écart du chemin qu'a suivi le Sauveur, en rappelle le souvenir. Désormais l'heure des suprêmes souffrances approche : Jésus peut voir devant lui le monticule où tout à l'heure se dressera sa croix. Cette vision atroce et les appréhensions qu'elle éveille chez celui qui n'a pas voulu éviter une seule des souffrances que comportait son supplice ont-elles provoqué cette dernière défaillance ? L'hypothèse n'a rien que de vraisemblable. D'après une variante de S. Marc, Jésus, fut, cette fois, incapable de se relever lui-même. On dut l'y aider et le soutenir jusqu'au sommet du Calvaire.

Nous n'avons souligné jusqu'ici que les raisons naturelles de ces trois chutes. Il convient d'ajouter à la souffrance physique du Sauveur, au poids de la croix et aux circonstances si pénibles de ce trajet, le poids des péchés du monde, qui pèse plus lourdement que le bois de la croix, et la souffrance morale, qui vient du sentiment de l'inexorable rigueur de Dieu. Rejeté par les hommes qu'il est venu sauver, maudit par Dieu dont il est le fils très obéissant, Jésus est devenu volontairement ce ver de terre qui s'est traîné en rampant jusqu'au lieu ou il sera enfin broyé par la haine de l'homme et par la justice de Dieu.

## III

Au cours de cette tragique montée au Calvaire, quatre rencontres ont eu lieu qui doivent retenir notre attention. Jésus a rencontré successivement sa mère, Simon de Cyrène, Véronique et un groupe de femmes.

Marie était-elle au prétoire pendant que se déroulait le simulacre de jugement ? Personne ne nous l'affirme. C'est au moins vraisemblable. Elle sera tout à l'heure au Calvaire et une tradition très ancienne la montre sur le passage du cortège en proie à une douleur qui la fait défaillir. Une église, desservie par les Arméniens catholiques, garde le souvenir de cette douloureuse rencontre. On la nomme l'église du spasme ou de la pamoison.

Emotion bien compréhensible de Marie à la vue de l'abominable spectacle qui se présente à elle au tournant d'une rue. Depuis qu'elle a appris dans les Livres saints le sort réservé au Messie, surtout depuis la visite de l'ange qui lui a annoncé l'élection divine dont elle était l'objet, l'Immaculée, avec cette vue claire et profonde que lui conférait son privilège, a connu d'avance les horreurs de la Passion. D'avance elle en a souffert et ce fut le mérite de son *fiat* d'accepter d'être unie aux douleurs de l'Homme-Dieu pour la Rédemption du monde. Cette souffrance intime qu'elle a tenue cachée durant trente-trois ans éclate aujourd'hui où la réalisation du plan divin s'accomplit. Mieux que toute autre créature, elle comprend ce qu'est le péché à voir son retentissement sur la divine Victime du fait des hommes et la malédiction portée par Dieu sur l'Innocent qui répond et qui paie pour les coupables. Si elle succombe sous la douleur, elle ne fait pas un geste, ne prononce pas une parole pour tenter de sauver son enfant. L'amour maternel obéit, comme toujours, en elle à la volonté divine. Elle à qui son fils a dit plus d'une fois : « Mon heure n'est pas encore venue, » elle sait que maintenant l'heure est venue. Elle prononce ici son second *fiat*.

L'évangile a laissé dans l'ombre la rencontre du fils et de la mère, mais il signale l'intervention de Simon de Cyrène. Cet homme revenait des champs lorsqu'il se trouva en présence du cortège, au moment où Jésus venait de tomber à terre. Les exécuteurs de la sentence de mort avaient tout lieu de craindre qu'en raison de sa faiblesse le condamné ne pût atteindre le Calvaire. Simon témoigna-t-il quelque sympathie à la victime, ou bien les soldats choisirent-ils le premier venu ? Toujours est-il que, pour éviter de voir Jésus succomber avant le temps, ils obligèrent le passant à lui porter secours en prenant sur son épaule l'extrémité de la croix qui traînait à terre. Certains supposent même qu'il porta seul l'instrument de torture. Quoi qu'il en soit, Simon apporte la modeste collaboration de l'humanité à l'œuvre de la Rédemption. Son aide est la petite

goutte d'eau qui se mêle au vin dans le calice pour « ajouter ce qui manque à la passion du Christ. »

Simon a été réquisitionné ; Véronique, elle, vient spontanément au secours du Sauveur. Son geste est bien celui de la femme, à qui sa faiblesse ne permet pas de porter la croix avec le Christ, mais qui, pitoyable à toute souffrance, s'avance avec un linge pour essuyer le pauvre visage taché de sueur, de sang et de poussière. En récompense de son acte de commisération, elle emporte chez elle sur son linge les traits du Sauveur dessinés par le sang. Elle aussi, elle apporte sa part à l'œuvre rédemptrice, la part des mains et surtout celle du cœur. Elle sera jusqu'à la fin des temps le modèle des âmes qui comprennent, qui compatissent et qui consolent.

Voici enfin un dernier groupe. Ce sont des femmes encore. Mues par la pitié qu'inspirent tant de souffrances, comprenant peut être la grandeur et l'injustice du drame qui s'accomplit, elles se frappent la poitrine en signe de deuil et elles pleurent. Jésus s'est arrêté. Se tournant vers elles, il leur donne la leçon austère qui, s'adressant à toute la ville et à tout ce peuple, continue les graves avertissements des jours précédents : « Ne pleurez pas sur moi, mais sur vous et sur vos enfants. » Non qu'il refuse une compassion qu'il a acceptée de Véronique, mais il pense au sort, infiniment plus triste que le sien, de tous ceux qui ont rejeté la pierre angulaire. Lui, il accomplit la volonté de son Père, il sauve le monde, il est à trois jours de son triomphe sur la mort et sur les hommes. Mais eux, ils commettent un crime collectif qui attirera la malédiction divine sur la ville, sur la race et sur tout pécheur non repentant. « Voici venir les jours où l'on dira : Heureuses les femmes stériles et les entrailles qui n'ont pas enfanté et les mamelles qui n'ont pas nourri. Alors on commencera à dire aux montagnes : Tombez sur nous, et aux collines : Cachez-nous. » Ceci n'est encore qu'un châtiment temporel ; mais il y a pis : « Si l'on traite ainsi le bois vert, qu'en sera-t-il du bois sec ? »

* *

Dégageons maintenant les leçons de ces tristes événements. La première est une leçon de courage : malgré ses chutes, le Sauveur continue jusqu'au bout à accomplir la mission qu'il a reçue de son Père. Les épreuves ne doivent pas arrêter le chrétien ; qu'il accomplisse jusqu'au bout la mission reçue, son devoir d'état, pour réaliser la volonté du Père céleste. Le chemin de la croix est le seul qui conduise au ciel ; il faut suivre Jésus sur ce chemin ou se résigner à ne pas l'accompagner dans sa gloire.

La seconde leçon est celle de la réparation : plus il y a de pécheurs qui s'acharnent à offenser Dieu, plus il doit y avoir d'âmes généreuses pour compatir à ses souffrances et pour suppléer à ce qui manque d'amour chez les autres.

Enfin pas de gémissements et de larmes inutiles. Il ne s'agit pas de pleurer sur les souffrances d'un homme, si pitoyable soit-il ; il s'agit de pleurer sur l'offense faite à Dieu par le péché. Cette compassion ne va pas sans le repentir et la conversion.

Humainement parlant, Jésus est un vaincu qui a manqué son but. Surnaturellement parlant, il est le grand vainqueur qui a brisé les forces du mal et rétabli les droits de Dieu. Quelles que soient les apparences, nous partagerons cette victoire si nous savons, par une réforme sérieuse de notre vie, établir le règne de Dieu en nous. Ainsi soit-il.

## POUR LA FÊTE DE LA PURIFICATION

### SIMÉON, MODÈLE DU COMMUNIANT

Mes frères,

Dans tous les mystères de la vie de Jésus et de Marie, l'âme chrétienne trouve un aliment à sa piété. La scène où ils se passent, les circonstances qui les accompagnent, les personnages qui s'y montrent à nos yeux, tout y est enseignement pour nous. Ici c'est une leçon à recueillir, une parole à méditer, là, un exemple à suivre. La fête du 2 février, avec son double objet : présentation de l'Enfant-Dieu au temple, purification de la Sainte Vierge, est particulièrement suggestive à cet égard. Dans cette simple page d'Evangile, que de lumières pour notre esprit, que d'attraits pour notre cœur ! Sans parler du Sauveur et de sa mère, seul, le vieillard Siméon, « cet homme admirable, comme dit Bossuet, et qui fait un si grand personnage dans les mystères de l'enfance de Jésus, » ne se présente-t-il pas à nous comme un modèle et, pour plus de précision, comme le modèle du pieux communiant ? C'est sous cet aspect édifiant que nous allons, si vous le voulez bien, l'envisager aujourd'hui.

### I

Qu'était-ce que Siméon ? Tout d'abord un vieillard. Le texte sacré l'indique sans qu'on puisse s'y méprendre : il y a longtemps que ce saint homme est sur la terre, il n'a plus bien longtemps à vivre. Une révélation du ciel l'a averti que son terme était proche. A ses prières le Saint-Esprit a répondu qu'il ne mourra point avant d'avoir vu l'Oint du Seigneur.

Siméon ne nous rappelle-t-il pas un de ces bons vieillards qui faisaient l'édification de notre enfance et de notre jeunesse ? En approchant de la fin, lenr piété, semblait-il, jetait un plus vif éclat, un dernier reflet. Ils paraissaient déjà tout consommés en Dieu. Qui n'a remarqué l'attrait irrésistible que l'Eucharistie exerce sur les vieillards ? On en voit qui ne quittent pas l'église où ils ont, pour ainsi dire, élu domicile et où ils s'absorbent dans une prière ininterrompue. Il n'y avait pas

bien longtemps que M. Vianney était arrivé dans la paroisse d'Ars, lorsqu'il remarqua un de ces bons vieillards qui demeurait de longues heures à l'église, immobile, les yeux fixés sur l'autel. « Que faites-vous là, mon bon ami ? » lui demanda le saint curé. Et le pieux paysan de répondre avec une charmante naïveté, en montrant du doigt le tabernacle : « Je l'avise et il m'avise. »

Toute sa vie, Siméon n'avait eu qu'un désir, qu'une ambition : voir le Messie. Toute sa vie n'avait été qu'une longue préparation à ce moment bienheureux où il lui serait donné de contempler l'Envoyé de Dieu, l'espoir d'Israël. Toute une vie d'homme, c'est beaucoup, vous semble-t-il ; est-ce trop dès qu'il s'agit de la rencontre de l'homme avec Dieu ? C'est bien le cas de se rappeler les paroles du pieux auteur de l'*Imitation*, à l'adresse du communiant : « Noé, cet homme juste, travailla cent ans à la construction de l'arche, pour s'y sauver avec peu de monde ; et moi, comment pourrai-je me préparer en une heure à recevoir Celui qui a créé l'univers ? Moïse, ce grand serviteur de Dieu, et son ami intime, fit une arche de bois incorruptible, qu'il revêtit d'un or très pur, pour y renfermer les tables de la Loi. Et moi, créature corrompue, j'oserais recevoir si facilement Celui qui est le législateur suprême et l'auteur même de la Loi ! Salomon, le plus sage des rois d'Israël, mit sept années à bâtir un temple magnifique en l'honneur de Dieu. Et moi, le plus malheureux et le plus pauvre des hommes, je ferais entrer Dieu dans mon cœur, moi qui puis à peine employer dévotement une demi-heure ? Et plût à Dieu que je passasse une seule fois convenablement un moindre temps que celui-là ! O mon Dieu, que n'ont pas fait tous ces saints pour vous plaire ? Hélas ! que ce que je fais est peu de chose et que je mets peu de temps pour me disposer à communier ! Il est rare que je me recueille entièrement et plus rare encore que je sois libre de toute distraction. Quelle différence pourtant entre l'arche d'alliance avec ce qu'elle renfermait et votre corps très pur avec ses vertus ineffables ! Pourquoi donc ne suis-je pas transporté d'une plus vive ardeur en votre présence ? Pourquoi ne me préparé-je pas avec plus de soin à recevoir vos saints mystères, quand ces saints patriarches, ces rois avec tout leur peuple ont témoigné tant de dévotion et de zèle pour le culte divin ? [1] »

Tel est, en effet, notre grand malheur : nous communions souvent par routine, ne faisant qu'un bond de notre maison à la table sainte, ne prenant même pas le temps de nous recueillir, de réfléchir à la grande action que nous allons faire, d'exciter notre cœur à la dévotion, de réciter quelques prières. Il est raconté dans la vie de S. Jean-Marie Vianney qu'un jour un groupe de braves gens des environs de Lyon entreprirent le pèlerinage d'Ars pour voir le saint curé, assister à sa messe, recevoir la communion de sa main et entendre son catéchisme. Le voyage fut très animé

[1] *Imitation*, l. IV, ch. I, 4-8.

et très joyeux. A peine était-on arrivé qu'une demoiselle, plus prompte que les autres, se précipite à l'église. Justement M. Vianney distribuait la sainte communion. Sans plus de formalité, notre voyageuse se présente à la Table sainte. M. Vianney passe devant elle sans s'arrêter. Elle s'étonne et met cela sur le compte d'une distraction. Il passe une seconde fois sans s'arrêter davantage, puis une troisième fois pareillement. Elle n'y tient plus : « Mon Père, dit-elle, vous m'oubliez ! » La réponse fut sévère : « Mon enfant, allez d'abord réciter votre prière que vous n'avez pas faite ce matin, et vos actes avant la communion ! [1] » Bonne et juste leçon ! Combien parmi nous qui mériteraient qu'on la leur appliquât ! Qu'ils fassent leur profit de cette anecdote !

## II

Mais examinons maintenant quelles sont les qualités que l'Evangile attribue au vieillard Siméon, pour nous les approprier.

*Simeon justus.* C'était un juste. Cette qualification revient assez souvent dans la Bible ; elle est appliquée à Noé, à Job, à Tobie, aux plus grands saints de l'Ancien Testament. Veut-on par ce mot nous apprendre qu'ils ont pratiqué éminemment la vertu qui consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû ? Non, la justice qui leur est reconnue désigne ici l'ensemble de toutes les vertus, une disposition qui exclut de l'âme tout ce qui pourrait déplaire à Dieu.

Siméon était donc un de ces bons Israélites, comme il y en avait encore au temps de Notre-Seigneur, qui observaient avec une exactitude scrupuleuse tous les préceptes de la loi de Dieu, qui rejetaient avec horreur toute transgression volontaire et qui offraient à leurs concitoyens l'exemple d'une vie pure et sans tache.

En cela reconnaissez-vous, m. f., l'image de l'état de grâce, condition essentielle et indispensable pour communier dignement, pour approcher de Dieu ? Vous vous souvenez de la parabole des invités aux noces. Un des convives est entré dans la salle du festin sans avoir revêtu la robe nuptiale. Et pour cet oubli des convenances les plus élémentaires, il se voit expulsé honteusement et jeté dehors, dans les ténèbres. Chrétiens, ne serait-ce pas outrager votre Dieu semblablement, lui faire un affront sanglant, que de vous asseoir au banquet de l'Eucharistie sans cette tenue réglementaire qui s'appelle l'état de grâce, je veux dire sans une conscience parfaitement pure, exempte de toute faute grave, que de recevoir Dieu, la sainteté même, dans un cœur vendu au démon et profané par le péché mortel ? Quoi ? trahir votre divin Maître par un baiser, comme Judas, et cela au moment même où il vous donne la marque la plus grande de son amour ! Quel crime monstrueux ! Il mérite un châtiment sans égal, celui que S. Paul a formulé en ces termes brefs et sans appel : « Celui qui mange la chair et boit le sang du Sei-

[1] *Vie*, par M. l'abbé Trochu.

gneur, en étant indigne, mange et boit son propre jugement. » Vous ne voudriez pas vous rendre coupables de cet abominable sacrilège, c'est entendu. Mais ne vous est-il jamais arrivé de communier avec des embarras de conscience, dans le doute sur vos dispositions, sans repentir du passé, sans ferme propos pour l'avenir, la haine et la rancune dans le cœur, l'âme demeurant attachée à quelque passion tyrannique, à quelque objet défendu, après une confession défectueuse où vous aviez accusé vos fautes en termes obscurs et voilés, où vous en aviez dissimulé le nombre exact, où vous aviez cherché à en atténuer la gravité? Ne vous flattez pas d'échapper à la clairvoyance de Dieu : à ses yeux vous n'êtes pas purs.

L'Evangile nous apprend que Siméon n'était pas seulement juste, mais timoré, en d'autres termes qu'il avait une grande délicatesse de conscience, une crainte continuelle d'offenser Dieu et une attention infinie à éviter les moindres fautes. Beau modèle pour le communiant! A qui va-t-il, en effet? A celui qui se nomme le Saint des Saints, à l'ami des cœurs purs, qui ne se plaît que parmi les lis, à celui que l'Eglise appelle l'Agneau sans tache, à ce Jésus qui n'a voulu demeurer que dans le sein d'une vierge immaculée, à ce Dieu qui, dans le ciel, ne se montre et ne se donne qu'aux âmes parfaitement pures et qui exige qu'avant de s'unir à lui les âmes souillées de la moindre tache aillent se purifier dans les flammes du purgatoire. Au lieu d'apporter à la Table sainte cette pureté parfaite que Dieu nous demande, n'avons-nous pas lieu de gémir en nous voyant si sensuels et si mondains, si peu mortifiés et si agités par les passions, si peu vigilants à la garde de nos sens, si souvent occupés d'imaginations vaines ou mauvaises, si portés vers les choses extérieures, si négligents pour notre progrès spirituel, si disposés à rire et à nous dissiper, si peu inclinés aux larmes et à la componction, si enclins au relâchement et aux satisfactions de la chair, si lents pour l'austérité et la ferveur, si curieux des nouvelles et des beaux spectacles, si lâches à embrasser une vie humble et cachée, si avides pour avoir beaucoup, si avares pour donner, si inconsidérés dans nos paroles, si ennemis du silence, si intempérants dans nos repas, si sourds à la voix de la grâce, si amis du repos, si réfractaires au travail, si éveillés pour des fables, si indifférents pour les choses de la religion, si négligents, si tièdes et si distraits, si secs, si rarement recueillis dans la prière, si vite émus de colère, si prompts à juger d'autrui, si sévères à reprendre, si insouciants de l'honneur et des intérêts du prochain, si gais dans la prospérité, si abattus dans les traverses, si accoutumés à former de bons desseins, si prompts à les abandonner? Apprenons du vieillard Siméon à porter à la Table sainte une grande délicatesse de conscience, un cœur exempt même du péché véniel. Si le péché véniel ne fait pas perdre la grâce, toujours il en diminue l'activité. Il met du froid dans le cœur de Jésus pour nous et dans notre cœur pour Jésus. Ce n'est pas, sans doute, une rupture déclarée, mais nous sommes en délicatesse avec lui et il ne nous fera pas sentir sa vive onction. Oh! ne gardons rien dans notre conscience qui nous gêne en venant à la Table sainte. Il est si facile de réparer un péché véniel : un acte de contrition, un signe de croix avec de l'eau bénite! Si vous n'avez pas fait oublier à Jésus cette faute, elle suffit pour arrêter ses consolations et ses grâces, tandis que cette crainte filiale qui fait éviter les petites fautes ou les réparer autant que possible, met le cœur et l'esprit en paix et nous dispose merveilleusement à recevoir les faveurs et les bénédictions du Dieu de l'Eucharistie.

III

Que nous dit encore l'Evangile de Siméon? « Que ce saint homme avait une telle passion pour notre divin Sauveur qu'il ne pensait jour et nuit à autre chose qu'à lui — c'est Bossuet qui traduit ainsi — et bien que Jésus ne fût pas encore venu au monde, comme la foi de Siméon le lui montrait dans les prophéties, il attachait toutes ses affections à ce doux objet. Ce violent amour produisait en lui deux mouvements très puissants. L'un était un ardent désir de voir bientôt luire au monde la consolation d'Israël, et l'autre une ferme espérance que toutes choses seraient rétablies par son arrivée. *Expectabat consolationem, redemptionem Israel.* Le saint vieillard soupirait donc sans cesse après le Sauveur, et, parmi la véhémence de ses désirs, l'esprit de Dieu qui les lui avait inspirés lui fit concevoir en son âme une certaine créance qu'il ne mourrait point sans le voir. Depuis ce temps-là, chaque jour redoublait ses saintes ardeurs, et peut-être n'y avait-il plus que son amour et son espérance qui soutînt ses membres cassés et qui animât sa décrépite vieillesse. » Et Bossuet ajoute : « Tels devez-vous être, si vous voulez dignement recevoir le sacrement adorable. Soyez embrasés d'un tendre et ardent amour pour le Fils de Dieu, qui vous fasse établir en lui toute l'espérance de votre cœur. Que votre âme soit enflammée d'une sainte avidité de vous rassasier de cette viande céleste que le Père éternel nous a préparée en son Fils[1]. » Car ce sacrement, c'est le salut de l'âme et du corps et le remède de toutes les maladies spirituelles; c'est par lui que nos vices sont guéris, nos passions réprimées, nos tentations vaincues et affaiblies, les grâces répandues en nos âmes en plus grande abondance; c'est par lui qu'une vertu commencée s'augmente, que la foi s'affermit, que l'espérance se fortifie, que la charité s'enflamme et se dilate.

Allez donc à Jésus, appelez-le par tous les désirs de votre cœur, non seulement comme un hôte royal qui honore les lieux où il réside de sa passagère visite, non seulement comme un ami dont on reçoit les caresses dans un quart d'heure d'intimité, mais comme une source d'eau vive où l'on

[1] Bossuet, 3e sermon pour la Purification.

s'abreuve. Dites-lui : « Je viens à vous, Seigneur, comme malade à mon Sauveur, comme affamé et altéré à la fontaine de vie, comme pauvre au roi du ciel, comme serviteur à mon maître, comme créature à mon créateur, comme désolé à mon doux consolateur. Je ne mérite point la grâce que vous me préparez ; je ne mérite pas même d'être souffert en votre présence ; je ne suis qu'imperfection et que péché ; je devrais plutôt m'éloigner de vous. Mais, si je m'éloigne de vous, ô ma vie, à qui irai-je et que deviendrai-je ? Non, non, je ne veux point m'éloigner de vous, je veux m'en approcher toujours davantage, bien persuadé que vous regarderez mes besoins plus que mes démérites et que vous aurez pitié d'une âme qui connaît sa misère et qui en gémit.

Je me souviens, a écrit un prêtre éminent[1], que, pendant la terrible guerre de 1870, les prisonniers français nous arrivèrent à Orléans par milliers à la fois, traînés par les Allemands qui les entassèrent et les parquèrent dans la cathédrale. Ces malheureux manquaient de tout. Nous pûmes à grand'peine leur procurer du pain que nous leur partageâmes par morceaux, en passant par leurs rangs, avec des corbeilles. Mais leur faim n'avait pas la patience d'attendre. Je vois encore les mains qui se tendaient vers nous à travers la grille du sanctuaire et du chœur. J'entends encore ces cris et ces supplications : « A moi ! à moi ! Du pain ! du pain ! » Et je me disais ensuite : « Il y a là, dans le tabernacle, un pain d'un bien autre prix, et des âmes infortunées qui meurent, faute de ce pain, ne le désirent pas ! C'est lamentable. » Et que d'âmes, même parmi celles qui communient, n'éprouvent point cette faim surnaturelle, ces désirs, ce besoin de Dieu, cette foi en l'influence toute puissante de l'Eucharistie pour nous obtenir toute grâce ! Voyez-les au moment même de la communion : sans recueillement, sans ferveur, le cœur froid, l'esprit tout rempli de pensées frivoles et étrangères, se laissant emporter à toutes les divagations, à tous les égarements de leur imagination, le corps alourdi et nonchalant. Hélas ! et dans quelques instants elles posséderont Dieu dans leur cœur. Quel fruit retireront-elles de leur communion ? Sera-ce la mesure débordante que Dieu a promise aux âmes pures et généreuses ? Non, certainement.

Il peut se faire toutefois qu'en allant à la Table sainte, après avoir fait tout notre possible, nous n'éprouvions aucun goût, aucun amour sensible pour Notre-Seigneur. Et cette sécheresse nous afflige et nous humilie. « O mon Dieu, disons-nous, quand je me rappelle avec quelle dévotion certaines personnes pieuses s'approchent de votre sacrement, je me confonds en moi-même et je rougis de venir à vous avec un cœur si tiède et si froid. J'ai honte d'être si sec et sans aucune affection pour vous dans le cœur, de n'être pas tout enflammé devant vous qui êtes mon Dieu, et de ne pas ressentir en moi ces attraits et ces mouvements affectueux qu'ont eus tant de personnes dévotes qui, poussées d'un désir extrême de la communion, ne pouvaient retenir leurs larmes et aspiraient à vous de toutes leurs forces, recevant votre corps avec un transport de joie et une véritable avidité spirituelle[1]. » Ces gémissements et ces regrets plaisent à Dieu, mais il ne faut pas s'y arrêter outre mesure.

[1] Mgr Baunard, alors vicaire à la cathédrale d'Orléans.

D'abord, sachons-le bien : quoi que nous fassions, quand bien même nous aurions, comme dit le livre de l'*Imitation*, la pureté des anges et la sainteté de Jean Baptiste, nous ne serions pas dignes de recevoir cet auguste sacrement. Aussi bien, Dieu ne nous demande pas l'impossible, il se contente de nos bons désirs, de notre bonne volonté, et supplée à tout ce qui manque de notre côté. Et puis, enfin, c'est lui qui nous appelle. « Siméon, dit Bossuet, cherchait Jésus, mais Jésus le cherchait premièrement, Jésus voulait encore plus se donner à son bon serviteur que celui-ci ne voulait le recevoir[2]. »

* *

Que devint le saint vieillard Siméon, après son entrevue au temple avec l'Enfant Jésus ? Notre pieuse curiosité aimerait à le savoir. Il ne tarda pas, sans doute, à mourir : rien ne le retenait plus ici-bas, il vivait déjà dans le ciel. Tout le temps qu'il resta encore sur la terre, vous eussiez dit un homme confirmé en grâce, ou plutôt un ange de Dieu.

Tel est aussi, m f., le fruit que nous devons retirer de nos communions. Pendant les courts instants de la présence réelle et substantielle de Jésus-Christ dans notre âme la scène du temple s'est renouvelée. Nous avons entendu les réponses de notre Dieu, recueilli ses leçons et ses grâces. N'en restera-t-il rien ? Le pieux communiant ne pense pas ainsi. On reconnaît dans sa conduite l'influence du pain divin qu'il a mangé. Il était impatient dans l'épreuve : maintenant il se résigne ; il s'emportait au moindre mot : aujourd'hui il incline à la douceur ; il était porté à la malveillance : on sent qu'il veut être bon. A sa mollesse succèdent de généreux efforts, à ses langueurs dans le service de Dieu le zèle et la ferveur, à son indifférence pour les peines et les souffrances d'autrui la compassion et le dévouement.

Voulez-vous ressentir ces heureux effets ? Faites pour Jésus ce que Siméon a fait pour lui. Jésus fera pour vous ce qu'il a fait pour Siméon. Ainsi soit-il.

[1] *Imitation*. livre IV, chap. XIV, 1.
[2] Bossuet, *Élév. sur les Mystères*, 18e sem., 7e élév.

IMPRIMATUR
Lingonis, die 9 januarii 1935.
EUG. LINDECKER, *Vic. gén.*

*Le gérant :* F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

*Vient de paraître :* du Père Baeteman

1. **Méditations pour la RETRAITE du MOIS,**
suivies d'une préparation à la mort pour chaque mois.
In-8, 204 pages : **6** fr. ; franco . . . . . **6** fr. **50**

3 Séries de 12 Méditations sur : les **Grandes Vérités** — les **Grandes Vertus** — les **Grands Devoirs** — avec des divisions et subdivisions originales, pouvant fournir, au besoin, le schema nourri d'une conférence ou d'un sermon.

2. **Brochures religieuses de propagande**
In-8, 24-36 pages, belle couverture, **1** fr. ; franco . . . . . . . . **1** fr. **15**

1. **Courtes réponses aux objections contre la religion** (résumé des « Dialogues apologétiques »).
2. **Le défaut dominant** (le connaître, le combattre).
3. **Pratique de l'abandon à Dieu.**
4. **Rôle de la Vérité dans l'humilité.**
5. **Avant et après la Communion** (préparation et action de grâces).
6. **Pour bien prier.**
7. **Pratique de la mortification chrétienne.**
8. **Pourquoi si peu de fruit de tant de confessions.**
9. **Pour bien tenir ses résolutions.**
10. **Exercices du Chemin de la Croix.**
11. **Ma Messe** (la comprendre, la suivre, la vivre).
12. **Marie** (Soyons enfants avec Elle, Elle sera Mère avec nous).

*Ces brochures peuvent remplacer avantageusement les images ou souvenirs que l'on donne après les Retraites ou pour les Fêtes.*

Pour ces brochures, ***remises par quantités.***

**G. POUSSIN, Editeur, Chemin du Calvaire, EVREUX (Eure).**
Chèque postal : 342.99 PARIS.

**L. SOSSON, EDITEUR, 50, rue de Turenne, PARIS (3e)**
STATUES — AUTELS — CRÈCHES
CHRISTS IVOIRE — BRONZES — BOIS — IVOIRES
***Toute la décoration intérieure d'Eglise***

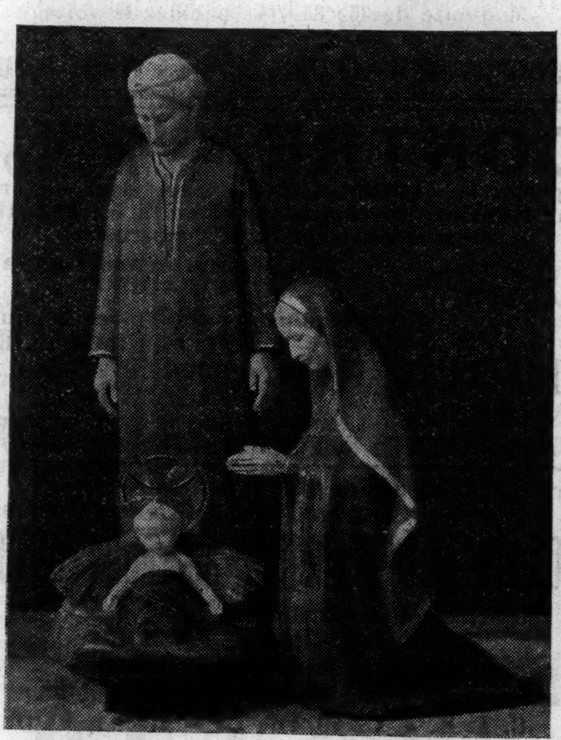

Partie de la crèche exposée en l'église St-Germain-l'Auxerrois.

**LIBRAIRIE LETOUZEY & ANÉ**
**87, Boulevard Raspail, PARIS (VIe).**

***Vient de paraître :***

T. IX, **Les Evangiles**
**S. Matthieu — S. Marc.**

# LA SAINTE BIBLE

**TEXTE LATIN ET TRADUCTION FRANÇAISE D'APRÈS LES TEXTES ORIGINAUX**

**AVEC UN COMMENTAIRE EXÉGÉTIQUE ET THÉOLOGIQUE**

**publiée sous la direction de L. PIROT**
**Professeur d'exégèse à l'Université catholique de Lille**
avec le concours de professeurs d'Universités et de grands séminaires

12 volumes in-8° de 760 p. compactes, avec cartes et plans. Prix. . . . . . . . . **600** fr.

**Mode et conditions de souscription. — *La Sainte Bible* paraît par volume. Pour les souscripteurs, le prix est de 50 fr. le volume rendu franco domicile (en France, Belgique et Canada). Mais ils doivent faire un versement préalable de 100 fr. à valoir sur les derniers volumes à paraître. Ce versement reste acquis en cas de résiliation ou de cessation de souscription. — Les souscripteurs qui paieront d'avance l'ouvrage complet bénéficieront d'un escompte de 10 %.**

**GOUTTE** GUÉRISON RAPIDE de l'ACCÈS de GOUTTE par la

**LIQUEUR LAVILLE**

Spécifique universellement employé depuis un demi-siècle.

COMAR & Cie, 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS

**BRONCHITES TOUX CATARRHES CHRONIQUES**

**GOUTTES LIVONIENNES**

TROUETTE-PERRET

**VIN DE CHASSAING**

*TONIQUE et BI-DIGESTIF*

CONTRE LES

**DIGESTIONS DIFFICILES**

1, Quai Aulagnier, ASNIÈRES (Seine) et *Pharmacies*

## La Constipation est une maladie

La constipation est une véritable maladie par les graves conséquences qu'elle entraine.

Or, pour éviter que les déchets alimentaires ne séjournent dans l'intestin et, passant dans le sang, ne provoquent une auto-intoxication de l'organisme, il faut un remède doux, non irritant, efficace à coup sûr, et rien n'est plus indiqué que la Tisane dépurative des Chartreux de Durbon, composée de plantes sélectionnées, au principe actif.

L'usage quotidien de cette Tisane aux propriétés agissantes, constitue une vraie cure de rééducation intestinale et l'on doit à son action bienfaisante un retour rapide à la santé

**La Tisane des Chartreux de Durbon** est vendue 14. 80 le flacon de 35 doses dans toutes les Pharmacies Les Laboratoires BERTHIER à Grenoble, envoient brochures et attestations.

## Pour combattre l'obésité

Il faut avant tout rétablir le fonctionnement normal de l'intestin en stimulant l'activité du foie dont la sécrétion biliaire assure la combustion des tissus graisseux. A cet effet on conseille pour éviter et combattre l'obésité UN GRAIN DE VALS pris au repas du soir ou avant de se coucher. Il travaille la nuit et au réveil régularise les fonctions digestives et élimine toxines et résidus nocifs de l'organisme. **4.50** le flac. de 30 grs.

PANSEMENTS
COMPRESSES
BANDES DE CRÊPE
LINGERIE CHIRURGICALE
LINGERIE HYGIENIQUE
CULOTTES, CALEÇONS, BRASSIÈRES
GILETS, TRICOTS
SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES
LAYETTE

TETRA GAZES DE TETRA MARQUE DÉPOSÉE

Exigez la marque

**TETRA**

Siège Social
48, rue de Laborde
PARIS (8e).

**On demande à acheter « les Psaumes »**
Traduits de l'hébreu. Trad. en vers français de F. de la Jugie. Edition de 1863 chez Bray. — VIAIN, rue de l'Eglise, 28 *bis*, BOISGUILLAUME (Seine-Inférieure).

**VINS DE MESSE DE BANYULS VIEUX**

rigoureusement conformes aux décrets liturgiques

| La bonbonne de . . . | 6 litres | 10 litr. | 16 litr. | 25 litr. |
|---|---|---|---|---|
| Grenache doré ½ sec | 55 fr. | 80 fr. | 110 fr. | 170 fr. |
| Collioure doré doux. | 75 fr. | 115 fr. | 165 fr. | 250 fr. |

*Franco tous frais gare destinataire.* Echantillon 2 fr.
H.-P. SOULIER, à COLLIOURE (Pyrénées-Orles).

**ORGUES** de tous systèmes, HARMONIUMS, spécialité de souffleries électriques. Construction - Réparation - Transformation. — Michel Merklin et Kuhn, 11, rue Vendôme, Lyon. V. page 172 couv. *Ami* du 7 juillet.

Fonderie spéciale de
**CLOCHES & CARILLONS**
SONNERIE ELECTRIQUE
Concessionnaire régional de l'Angelus Electro automatique.
Mon J. L. U. Dencausse
**M. Fourcade,** Ingr I. C. A. M., successeur,
38, rue Eugène-Ténot, TARBES.

**VITRAUX**
MAISON BESSAC – GRENOBLE, FRANCE

PROTÉGEZ-VOUS FACILEMENT DU FROID par le
**TAPIS CHAUFFANT ÉLECTRIQUE**

Moquette de 35×35 c/m. Spécifiez le voltage.
*Envoi franco contre mandat de 45 fr.*
APPAREILLAGE ELECTRIQUE LEWIS, 181, rue La Fayette — PARIS.

**CONTRE** LA PLUIE LE FROID
portez le « LODEN-LAINE » léger et chaud, créé par **Ramlot**, spécialiste du vêtement ecclésiastique, du sous-vêtement et de l'imperméable,
27 bis, boulevard Raspail, PARIS

RAMLOT SON LODEN IMPERMÉABLE

et ne passez pas l'hiver sans une « PELERINE-CAPUCHON » ou une « DOUILLETTE-RAGLAN » de ce tissu idéal.
NOTA. — Envoi franco d'échantillons et du catalogue général.

Prêtres, Lecteurs de l'*Ami du Clergé*, souvenez-vous que
**l'Œuvre des Orphelins apprentis d'Auteuil**
construit depuis 7 ans des appareils de T. S. F. connus sous la Marque C. A. R. A. C.
***Quelque soit votre budget, consultez-nous :***
C. A. R. A. C. 40, rue La Fontaine, PARIS 16e.
Fournisseur du Cardinal Verdier, du Ministère de l'Air, etc.
Hors concours, membre du Jury

**Je continue ma cure...**

d'Urodonal chaque hiver, depuis que j'ai été débarrassé de mes rhumatismes et d'une sciatique tenace par ce bon remède.

*L'Urodonal a été adopté par le Vatican et les Établissements Chatelain ont le brevet de Fournisseurs du Vatican.*

La boîte (20 doses) **10 fr.** T[tes] ph[ies] ou Chatelain. 2, r. Valenciennes. Paris

**BON** N° - *à nous retourner, pour recevoir, gratis et franco, l'ouvrage du D[r] J.-G. Guignot : "Ce qu'il faut savoir pour se bien porter"*

**VITRAUX D'ART RELIGIEUX**

**GEORGES JANIN**

Artiste-Peintre-Verrier - Agréé des Beaux-Arts
Lauréat de Concours Publics
Fournisseur des Missions Etrangères
Auteur des vitraux dans plus de 5.000 églises en France et à l'Etranger.

Le plus ancien et le plus important atelier de vitraux d'Art Religieux de l'Est de la France — Créé en 1835.

**12, rue Lionnois, NANCY**
(Meurthe-et-Moselle)

ÉTUDES, RENSEIGNEMENTS, DEVIS, CATALOGUE ARTISTIQUE SUR SIMPLE DEMANDE

Vitraux en tous genres : grisailles, médaillons, scènes historiées, Restauration de verrières anciennes, armoiries.

*Indispensable*

**Avant d'acheter une machine à écrire, documentez-vous sur les modèles portatifs, légers et peu encombrants, pratiques pour vos déplacements. Nous avons celui qu'il vous faut. Consultez-nous sans engagement pour vous. Nous réservons à MM. les ecclésiastiques des conditions particulièrement intéressantes.**

MACHINES NEUVES ET D'OCCASION.

*Tous renseignements franco sur demande.*

**RAPID OFFICE**
4, Rue des Filles S[t] Thomas-Paris

GUÉRISON CERTAINE par LA POUDRE ESCOUFLAIRE Agence générale : à BAISIEUX (Nord)

**ASTHME**

*OPPRESSION, EMPHYSÈME*
(MÊME PRODUIT SOUS FORME DE CIGARETTES)

L'Agence générale envoie GRATIS et FRANCO une BOITE D'ESSAI avec Certificats de GUÉRISONS

**LIBRAIRIE PARIS-ROME, 8[te] An.** 57-70, rue de Rennes. PARIS (VI[e])
Dépôt central des Editions de l'Abbaye de Saint-André
Missels et publications de D. Lefèbvre.
Projecteur « CINESCOPE » et 3500 films fixes.
*Catalogue n° 10 gratis.*

**SANATORIUMS d'AUBURE (Haut-Rhin)** ALTITUDE 800 m " Les Pins " (Messieurs). " Les Bruyères " (Dames). — Traitement des affections pulmonaires. Deux médecins spécialistes. Direct. — Soins : Religieuses — Chapelle — Aumônier. *Confort moderne. — Prix modérés.*

*Achetez directement tous produits alimentaires*

**L'Union des Economats Privés,** fondée pour l'approvisionnement direct des institutions, communautés, presbytères et des familles catholiques, envoie gratuitement son « *Bulletin des Cours* » à toute personne lui en faisant la demande : 1, rue Liard, à PARIS (14[e]).

**VINS DE MESSE**

**CAVES DES PRÉMONTRÉS**

Abbaye de St-Michel de Frigolet.
Adress[e] corresp[ce] : M[r] Yvrard, 4, Quai Vauban, Sète (H[lt]).

**PÉTROLE - AIL - ESCARGOT**

Les cures remarquables du DIABÈTE par le pétrole ; de l'ARTERIOSCLÉROSE par l'ail ; de la TUBERCULOSE par l'escargot, retiennent actuellement l'attention du corps médical. L'exposé de ces méthodes est adressé gratis par les Laboratoires des Phocéens, NICE (Alpes-Maritimes). Remise 30 % à MM. les Membres du Clergé.

**CARTON & MOTTE** FABRICANTS
11, rue des Chats-Bossus, LILLE
——— MAISON FONDÉE EN 1850 ———

Toutes statues — Toutes tailles
**CHRISTS POUR MISSIONS**
Haut[r] 25 % — Emballage *franco*.
Échant. gratuit. — Plastique Ivoiré 1 fr. 10

**STATUETTES RELIGIEUSES ARTISTIQUES**
*Prix de propagande rappelant ceux d'avant guerre.*
Tous sujets — Toutes tailles de 17 à 44 %
Prix : 1 fr 30 à 7 fr. 50
*Tarif et échantillons gratuits sur demande*

**TOUT** le Cinéma et la Projection fixe à la Cinémathèque Sainte-Thérèse, à Angers (M.-&-L.).